

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Ghardaïa
Faculté des lettres et des langues
Département de langue française



Mémoire de master
Pour l'obtention du diplôme de
Master de français
Spécialité : Didactique des langues étrangères
Présenté par
Younes NOUACER

L'impact de l'insécurité linguistique des enseignants et son effet sur la compétence communicative de leurs apprenants. Cas des apprenants de la 3^{ème} année secondaire au lycée de ELARBI Smahi « Berriane »

Titre :

Sous la direction de : D^r. SIRADJ Safia

Soutenu publiquement devant le jury :

-D ^r ROUBACHE Azzedine	MCA	Université de Ghardaïa	Président
-D ^r SIRADJ Safia.	MCA	Université de Ghardaïa	Rapporteur
-D ^r . RAMDANI Ahmed	MCB	Université de Ghardaïa	Examineur

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à la directrice de ce mémoire, madame SIRADJ Safia, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier les professeurs du département de langue française de l'université de Ghardaïa, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite dans mes études universitaires.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et les collègues qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche.

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à la mémoire de :ma chère mère,
(emma Kheira) « ma raison d'être » tu es ma réussite : paix à ton âme,*

A ma chère tante Zineb paix à ton âme,

Aussi à ma chère mère spirituelle Fatiha,

A l'Hadj Niya que dieu le protège,

à mes chers fils Iyad et Moncef,

à ma femme,

qui n'ont jamais cessé de formuler des prières à mon égard de me soutenir

et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

à mes sœurs et mes tantes chacune de son nom

À mes oncles et leurs fils,

à mon cher grand-père Hadj Ibrahim,

*À toutes et tous qui ont contribué à ma réussite que dieu vous bénisse, je
vous aime tant.*

Résumé

Le présent travail de recherche jette la lumière sur un problème majeur rencontré chez les enseignants au niveau de la compétence communicative en langue étrangère et ce qui peut engendrer comme conséquences sur la production de l'oral de leurs apprenants : (le phénomène d'insécurité linguistique).

Dans le cadre de ce travail nous tentons de traiter ce phénomène pour le rendre assez claire que possible, et étudier ses manifestations sur le plan de l'oral.

ملخص

سلطنا الضوء في بحثنا هذا على إحدى الصعوبات التي يواجهها الأساتذة على مستوى التعبير الشفوي في تعلم اللغة الأجنبية وما يمكن أن ينتج عنه من عواقب على التعبير الشفوي لدى التلاميذ: الأوهي ظاهرة انعدام الأمن اللغوي. في إطار هذا البحث التزمنا بمعالجة ظاهرة انعدام الامن اللغوي في الطور الثانوي لكي نوضحه أكثر بقدر الإمكان وندرس مظاهره على مستوى التعبير الشفوي.

summury

In our research, we focused on one of the difficulties that teachers face at the level of oral expression in learning a foreign language, and what could result from the consequences for students' oral expression, (which is the phenomenon of linguistic insecurity).

In the framework of our research, we committed ourselves to treat this phenomenon in the secondary level in order to clarify it as much as possible and study his manifestations at the level of oral expression.

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE I Cadrage théorique

Chapitre 01 :

1-Les stratégies/pratiques de l'acte à s'exprimer.....07

1.1- l'oral.....09

1.2- La compétence communicative.....10

2.La Dimension psychologique13

2.1-Problèmes et difficultés.....15

2-Les facteurs et les conditions de son développement.....17

La Dimension sociolinguistique.....18

1-L'impact des facteurs sociolinguistique sur l'apprentissage du FLE.....19

2- Les stratégies de l'enseignement de l'oral en didactique22

3- L'échec d'un rapport communicatif :26

CHAPITRE 02- REGARD SUR L'INSECURITE/SECURITE LINGUISTIQUE.....27

1-La sécurité /insécurité linguistique.....28

2-Types, causes, signes et conséquences de l'insécurité linguistique.....29

Partie II cadrage pratique expérimentation et analyse des données...34

I. La collecte des données34

II. Analyse et interprétation des données.34

Chapitre :01 : le comportement langagier chez les enseignants.....41

Chapitre :02 : Comment les apprenants s'expriment oralement68

Synthèse.....78

CONCLUSION GENERALE81

Références bibliographiques.....85

Annexe.....89

Introduction générale

Il est clair, aujourd'hui que l'apprentissage de la langue par la communication est une des perspectives les plus stimulantes dans le domaine des langues. L'existence des dynamiques linguistiques endogènes et de leur interférence dans les pratiques langagières constituent désormais une réalité difficile à ignorer en contexte didactique notamment celui du français. Il apparaît que l'enseignement-apprentissage de l'oral du français en Afrique est en crise dans les milieux scolaires. Cette crise s'explique par plusieurs niveaux notamment : pédagogique par la faible maîtrise des enseignants des contours liés à l'enseignement-apprentissage de l'oral ; matériel qui s'exprime par l'absence de supports pédagogiques appropriés pour l'apprentissage des activités orales. Le dispositif observé dans les établissements scolaires de l'étude favorise difficilement un progrès réel des apprentissages en matière d'oral. Pas de supports audios, ni visuels, pas de matériels de projection, pas de documents authentiques ; politiques et sociales : les incohérences liées à la structure et au contenu du programme et l'absence de mécanismes d'évaluation des compétences orales des apprenants ; le déficit de coordination entre les acteurs. Enfin, la faible implication de l'environnement social des apprenants constitue également un écueil important dans la promotion des pratiques orales en français hors de l'espace scolaire. La formation initiale et continue des enseignants de français à la didactique de l'oral, l'instauration de l'évaluation de la compétence orale en français doit se faire obligatoirement. Tout en sachant que la politique linguistique inspire le refus du français de son histoire pour s'ouvrir sur l'anglais en espérant un avenir économique, social et culturel florissant. En conséquence de tout ce qui précède l'effet de cette crise a un impact direct sur l'oral étant donné que cette compétence se construit en pleine situation sociale.

En sus, en Algérie Plus de 25 ans après la création de l'enseignement fondamental, est un constat d'échec qui est dressé, ce qui a amené l'actuel gouvernement à initier une réforme, profonde du système éducatif (adoptée par le Conseil des ministres du 30 avril 2002). Ladite réforme a donc été relayée par la refonte des programmes et pratiques dont l'oral en était l'objet et sa mise en place progressive débuta à la rentrée scolaire 2003.

Quant à l'enseignement de l'anglais vu son statut international son essor commence à s'accroître lentement mais sûrement, l'institution éducative algérienne a autorisé l'apprentissage de cette langue florissante à l'échelle mondiale dès la 3^{ème} année dans le cycle primaire en prenant en considération sa classe économique, sociale, politique, car elle est clé des sciences de plusieurs disciplines sans concurrent.

En Algérie, La langue française occupe une place très valorisante, bien qu'elle soit considérée comme étant étrangère, elle ne cesse de rejoindre la langue maternelle dans le parler de la plupart des Algériens, pour ne pas dire le tout. Mais cette existence de la langue française n'est pas toujours similaire chez eux, elle se varie d'un locuteur à un autre par rapport à ses compétences communicationnelles de cette langue, et du degré d'improvisation de son usage avec la norme sans pour autant d'oublier que la langue française est considérée par un grand nombre d'algériens comme étant une langue de prestige.

A ce stade, nous pouvons constater l'existence des cas d'insécurité linguistique chez les locuteurs au sein de milieu éducatif Algérien.

L'insécurité linguistique des locuteurs est un sujet de recherche traité depuis des années. Cette notion a été examinée à travers différents angles, tant sociologiques que linguistiques. L'analyse théorique et méthodologique du sentiment d'insécurité linguistique montre qu'il s'agit d'une réalité complexe. L'absence d'une définition unanimement acceptée en est la preuve, ce qui a permis à diverses approches de coexister, voire de s'opposer.

Les locuteurs se trouvent en situation d'insécurité linguistique quand ils prennent conscience d'une distance entre la langue qu'ils parlent et la langue de la classe dominante parce qu'elle est perçue comme la langue influente, notamment grâce à la croissance de la population francophone partout dans le monde.

Beaucoup de recherches ont été menées sur le sujet d'insécurité linguistique. Cependant, l'impact de ce phénomène sur la compétence communicative est très peu traité notamment en Algérie.

En sus, dans la majorité des cas, mêmes les enseignants sont parfois victimes de ce phénomène qui ne cesse de coexister dans l'enseignement/apprentissage vu l'impact du statut de la langue française et ses facteurs sociolinguistiques, voire même historique notamment au sud de l'Algérie, d'après ces obstacles l'apprenant sera la première victime d'une mauvaise maîtrise de compétence communicative de son enseignant lorsque nous admettons que la langue s'acquiert par imitation.

Le choix de travailler sur la notion d'insécurité linguistique est inspiré d'abord Par une observation faite auprès des enseignants du lycée ELARBI Smahi à Berriane.

D'ailleurs, nous avons remarqué que ces apprenants dans une classe de FLE sentent un profond malaise au moment de prendre la parole, ils hésitent avant de répondre aux questions posées par l'enseignant, ils ont une incapacité à mettre en mot leurs pensées avec précision. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons décidé de traiter ce thème.

L'élaboration de ce mémoire a comme objectif de décrire l'insécurité linguistique des enseignants afin de déterminer ses figures et ses facteurs, et qu'est-ce que peut engendrer ce phénomène comme conséquences sur la production de l'orale chez les apprenants.

La présente recherche tend à répondre à la problématique suivante : dans quelle mesure l'impact de l'insécurité linguistique des enseignants peut-elle affecter la compétence communicative de leurs apprenants ? Cas des apprenants de la 3^{ème} année secondaire au lycée de ELARBI Smahi « Berriane »

Cette problématique suscite deux questions secondaires, à savoir :

- Quels sont les facteurs qui créent le sentiment d'insécurité linguistique chez les enseignants ?
- Comment cette insécurité linguistique affecte-t-elle l'oral des apprenants ?

Dans cette perspective, nous suggérons les hypothèses suivantes :

- L'accès limité à la langue française serait à l'origine des difficultés et problèmes de l'insécurité linguistique de l'oral chez les enseignants et les apprenants !

- Les apprenants à leur tour auraient les mêmes difficultés et problèmes à l'oral que leurs enseignants !

Notre corpus se constituera d'un d'enregistrement audio d'une durée de 42 minutes, qui témoignent justement de l'insécurité linguistique chez les enquêtés (les enseignants) sur lesquels nous avons mené notre observation, visant à vérifier comment se manifeste cette insécurité linguistique au cadre de leurs compétences communicatives et de voir dans quels contextes leurs apprenants de classe terminale subissent les conséquences de ce phénomène. Pour arriver finalement à répertorier les causes principales qui sont à l'origine de cette insécurité linguistique.

Pour effectuer notre étude, notre mémoire est divisé en deux parties, d'abord une partie réservée à la théorie qui comporte deux chapitres, le premier chapitre traite les stratégies/pratiques de l'acte à s'exprimer et la notion de la compétence communicative dans un cadre psychologique, sociolinguistique, et didactique, en abordant les facteurs et les conditions de leurs développements, en second lieu le deuxième chapitre présente la notion d'insécurité linguistique et ses figures.

La seconde partie sera d'ordre pratique, où nous avons également divisé cette partie en deux chapitre :le premier traite la performance de la compétence communicative des enseignants et le seconde consacré à décrire le comportement langagier des apprenants que , ensuite nous avons mis en place la méthodologie pour réaliser ce travail de recherche : le lieu et la population ciblée ainsi que l'analyse des données et l'interprétation des résultats obtenus lors de la réalisation de notre travail empirique.

Finalement, notre mémoire se terminera par une conclusion générale dans laquelle nous exposerons une récapitulation de tout ce que nous avons déjà traité dans notre travail.

Le cadre théorique

Chapitre 01 :

Les stratégies des pratiques de l'acte à s'exprimer

De nombreuses études montrent que l'oral constitue une principale composante de la compétence communicative comparable à celle de l'écrit. Il n'y a pas de plus importante ou moins, elle est également la production langagière quotidienne, mais il reste obscur, mal considéré et fait peu l'objet d'un véritable enseignement. Considéré comme insaisissable, éphémère, il bénéficie d'une image négative par rapport à l'écrit, auquel il est constamment comparé et auquel il sert le plus souvent de support. La compétence de l'oral reste, pour bon nombre d'enseignants de langue, une pratique conflictuelle, floue et mal cernée dans la classe de langue, se réduisant à des pratiques globales et parfois incertaines.

La valorisation de la notion de l'oral montre que l'acquisition d'une compétence communicative (orale) peut constituer indépendamment un objectif à part entière en classe de langue étrangère

La méthodologie du FLE a pour objet la compétence de l'oral de français à des non natifs de cette langue. Mais le Français Langue Etrangère n'échappe évidemment pas lui-même aux difficultés qui se posent aux stratégies d'enseignement de l'oral.

En effet, l'oral a toujours fait partie d'une manière ou d'une autre des pratiques d'enseignement : lecture à haute voix, conversation, dialogue entre apprenants, récitation, élocution, etc. Mais la pratique de l'oral cherche encore une véritable place dans l'enseignement. Les enseignants peinent encore à considérer l'oral comme objet d'enseignement à part entière, c'est pourquoi ils trouvent des difficultés vis-à-vis leurs apprenants en classe pour enseigner la séance de l'oral.

C'est peut-être la raison pour laquelle il fait davantage l'objet de recherches depuis quelques années.

Comment donc appréhender l'oral, le saisir comme objet et surtout comment l'enseigner, l'évaluer, développer des stratégies didactiques dans ce sens ? C'est sans doute la raison pour laquelle il pose problème aux enseignants.

Dans cette perspective nous voulons mettre en exergue que l'oral n'est qu'un résultat de tout un mécanisme que l'apprenant doit apprendre.

1-L'oral :

C'est la capacité de s'exprimer au sein d'emploi directe de conversation ou lors d'une situation de communication, s'appuyant sur un engagement énonciatif authentique.

En plus, « *l'expression orale est un discours organisé qui comporte, aussi bien chez les apprenants que chez les locuteurs natifs, des hésitations, des répétitions et des raccourcis* » (Desmond et al, 2005 : 20-23).

Dans les premières étapes de l'apprentissage d'une langue étrangère, on enseigne l'oral pour développer l'aptitude de la communication de l'apprenant. L'oral est une compétence que l'apprenant doit acquérir afin de pouvoir transmettre un message, interagir avec l'autre et exprimer ses sentiments. Ce qui nécessite de « *Prévoir du temps en classe pour discuter en français et enrichir le vocabulaire de mots appropriés au contexte de discussion aide l'élève à développer plus d'aisance dans l'usage de la langue française* ». "(Ministère de l'éducation d'Ontario, (2003 : p 21)

La compétence de l'oral d'une langue étrangère a pour but d'apprendre aux apprenants à communiquer efficacement dans une langue étrangère en développant ses diverses compétences. La compétence de communication signifie : « *la compétence grammaticale, la compétence sociolinguistique, la compétence stratégique* ». Cuq et Gruca (2005, p183)

Attirant l'attention sur deux aspects : L'apprentissage de la réalisation d'actes de parole, la maîtrise des genres oraux (explicatif, narratif, argumentatif) ». Selon eux, le travail systématique sur ces éléments permet l'acquisition des compétences communicatives qui demeurent le but majeur de l'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde. L'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde ne se limite pas à l'acquisition des structures linguistiques mais savoir les utiliser pour communiquer dans une situation langagière notamment verbale.

Afin de favoriser l'acquisition d'une véritable compétence de communication dans la classe de langue, il est utile de proposer aux élèves des activités et des exercices leur permettant de s'entraîner de façon pratique et stimulante à résoudre les problèmes qu'ils pourraient rencontrer dans les situations de

communication authentiques. Et cela dans le cadre étroit et artificiel de la salle de classe.

2-La compétence de communication :

1.2-Définitions :

D. Hymes définit la notion de compétence de communication comme une Capacité d'adaptation individuelle contextuellement dépendante, qui inclut des savoirs relatifs aux normes culturelles et sociales et qui s'actualisent dans la mise en œuvre du langage (ce qui pour Chomsky relève de la performance).

C'est donc une compétence d'usage qui implique « *la connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social* » (Dell H. Hymes, 1984, (219 p)

D. Hymes a inspiré de nombreuses réflexions sur les Composantes de la compétence : outre une dimension linguistique, la compétence comporterait une dimension discursive, une dimension sociolinguistique, etc.

Dans cette perspective, la langue est vue comme un instrument de communication et d'échange permettant à l'apprenant de se connecter à un réseau de relations humaines au moyen d'outils linguistiques pour qu'il puisse communiquer aisément dans différentes situations de communication en lui offrant plusieurs champs disciplinaires.

C'est pourquoi, la compétence communicative est devenue l'une des premières préoccupations des chercheurs et des didacticiens dans le milieu éducatif sur tous les paliers académiques afin de pouvoir rendre l'enseignement des langues étrangères une scène où la langue 2 s'exerce avec des règles bien précises en adaptant les compétences convenables aux différentes situations de communication données.

Ainsi, selon Canale et Swain la compétence de communication est faite des sous-compétences suivantes :

- la compétence grammaticale.
- la compétence sociolinguistique.
- la compétence stratégique.

« La compétence sociolinguistique inclut une compétence socioculturelle (connaissance des règles sociales dans un groupe donné) et une compétence discursive (maîtrise des différentes formes de discours). » (Canale M., Swain M. 1980 p. 28.)

Cette compétence se subdivise, à son tour en compétence socioculturelle et compétence discursive.

« La compétence stratégique est définie comme l'ensemble des stratégies de communication qui permettent de compenser les ratés de la communication, ces phénomènes de compensation pouvant s'exercer soit sur la compétence linguistique soit sur la compétence sociolinguistique. » (Ibidem. 1980 p. 28.)

Autrement dit que lors d'une communication l'individu se sert du code paralinguistique pour compenser les ratés de cet échange verbal et pour permettre aux acteurs de la communication de se comprendre en utilisant les codes prosodiques.

La compétence stratégique doit donc, pour Canale et Swain, être enseignée dès le début de l'apprentissage d'une L.E puisqu'elle permet de combler les lacunes des deux autres compétences.

Donc nous pouvons dire que la compétence stratégique fait référence aux stratégies verbales et non-verbales de communication (comportements, attitudes, gestes auxiliaires du code linguistique.)

Sophie Moirand donne une définition plus précise de la compétence communicative en identifiant quatre composantes.

« Une composante linguistique : est induite par la nature des tâches et des situations de communication. Elle a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la syntaxe et à la phonologie. » (Moirand Sophie, 1982.P17)

« Une composante discursive : c'est la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ». (Ibidem 1982.P17)

« Une composante référentielle, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leur relation. » (Ibidem 1982.P17)

« Une composante socioculturelle, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux. » (Ibidem 1982.P17)

Pour S. Moirand, ce n'est qu'au moment de l'actualisation de cette compétence qu'interviennent des phénomènes de compensation qui relèvent de « stratégies individuelles de communication ».

Les différentes définitions peuvent être classés dans le suivant tableau :

La compétence communicative	
Pour Hymes CC	Règles linguistiques +règles d'usage
Pour Canale et Swain	CC=CL+CS+CST.
Pour Sophie Moirand	CC=CL+CD+CR+CS+articulation

(Tableau illustrant les composantes de la compétence communicative).

CL : compétence linguistique

CS : compétence sociolinguistique

CST : compétence stratégique

CD : compétence discursive

C.R compétence référentielle.

L'oral, à cet égard, semble être le résultat de convergence de compétences communicatives tissant des liens étroits avec un réseau de composantes cognitives internes et avec un réseau de composantes socioculturelles externes à l'individu.

Nous tirons comme synthèse que la communication humaine implique de nombreux processus cognitifs qui s'exécutent très rapidement (l'identification d'un mot s'effectuant en général en l'espace de quelques centaines de millisecondes), souvent en parallèle, et de manière inconsciente).

Dans notre champ de recherche nous voulons savoir les difficultés qui peuvent détériorer les compétences communicatives de l'apprenant en psychologie étant

donné que cette dernière résulte de tout un processus cognitif et psycholinguistique mettant en œuvre le traitement de la production verbale, non verbale et paraverbale.

3-La dimension psychologique de l'acte à s'exprimer :

Le mot « compétence de communication » peut désigner une action de mettre en contact, en relation une liaison ou un échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur. La communication se passe bien quand le locuteur et l'interlocuteur sont capables de comprendre le message délivré.

Tout individu qui communique est directement impliqué dans la situation de communication. Il est engagé à travers sa personnalité, son système de besoins et de motivations et d'émotions ceux-ci pouvant être explicites, implicites, conscients ou non.

L'individu fonctionne comme un organisme sous tensions. Un individu x est soumis à des forces dues à des causes externes (environnement) et internes (besoins, attentes...).

Il y a communication dès lors qu'il y a échange d'informations et de significations entre individus c'est-à-dire, que les processus de communication sont fondateurs des processus sociaux.

La communication est un processus social essentiellement déterminé par des processus d'interaction. Toute communication est une interaction. Cette interaction peut recouvrir tout un ensemble de situation dont les plus importantes sont : interactions interindividuelles et interaction entre les groupes.

Facteurs influençant la communication : Les acteurs sont influencés par trois types de variables dans la situation de communication : variables psychologiques, cognitives et sociales.

1.3-Variables psychologiques : Tout individu qui communique est directement impliqué dans la situation de communication c'est-à-dire, qu'il est engagé à travers sa personnalité et son système de désir, il est donc engagé par ses émotions pouvant être explicites, implicites ou non conscientes.

2.3-Variables cognitives : Tout individu fonctionne avec un système de représentation, il se réapproprie la réalité dans son système de représentation. Il

n'existe pas dans une quelconque situation de communication, d'interaction de facteurs objectifs, il n'existe qu'une réalité reconstruite, organisée en un système de représentation. Toute réalité est représentée, et c'est cette image qui correspond à la réalité pour l'individu.

4.3-Variables sociales : Le rôle des préjugés et des stéréotypes dans la communication se rapproche des représentations. Ces préjugés sont des opinions ; ils constituent un filtre essentiel au déroulement des interactions. Ils sont directement liés à l'histoire sociale et au contexte idéologique et économique du moment.

Les facteurs du code de la communication : peuvent être catégorisés selon deux types : aspects psychologiques et sociaux.

5.3- Aspects psychologiques : Il existe dans un message des éléments qui jouent un rôle central dans la communication. Le poids des mots peut déclencher une charge affective susceptible de bloquer la communication.

6.3-Aspects sociaux : Importance de l'association d'un code particulier à des groupes sociaux, la signification d'un élément du code est déterminée par la nature du groupe qui utilise ce mot.

La psychologie sociale s'intéresse à la communication et aux processus de groupe au sein d'une collectivité restreinte dans lequel les individus s'interagissent en utilisant les compétences communicatives selon la situation de communication qui les recommande.

Nous appelons groupe restreint un ensemble de personnes ayant la possibilité de se percevoir et d'interagir directement et participent à une activité commune grâce à un système de règles et de normes formelles et informelles. (Exemple : le travail d'équipe dans un service hospitalier)

D'où nous pouvons tirer comme conséquence que les difficultés de la production de l'oral peuvent être d'ordre psychologique qui suscitent d'interrompre la communication à tout moment lors de l'échange entre les partenaires participant à la scène langagière.

4-Les Difficultés de l'oral d'ordre psychologique :

Parler, communiquer, s'exprimer c'est ce qui fait de nous des êtres sociaux, mais la parole ne vient pas nécessairement à tout le monde aussi facilement.

Dans ce cas, une autre discipline utile pour la didactique du français langue étrangère, précisément la didactique de l'oral, intervient pour décrire, expliquer, prévoir et contrôler les comportements de ceux qui ont des difficultés au niveau de l'oral.

Alors, la psychologie est une discipline qui se définit comme

« l'étude scientifique du comportement et des processus mentaux. Elle vise la description, l'explication, la prédiction et la modification du comportement et des processus mentaux ».

(Karen Huffman 2007, p.12)

Pour la psychologie l'apprenant ou l'individu, de façon générale, peut rencontrer, en agissant avec autrui des difficultés dans sa vie sociale ou professionnelle, ces obstacles d'ordre psychologique, puissent empêcher l'apprenant d'une langue étrangère à agir en classe avec ses camarades, son professeur ou même hors sa classe, par conséquent déclarer un apprenant comme anormal ou atteint d'un trouble psychologique, constitue toujours un jugement de son comportement.

« Le fonctionnement psychopathologique [ou un trouble psychologique] implique une perturbation des émotions, du comportement ou de la pensée qui conduit l'individu à un état de détresse ou bloque sa capacité à atteindre des objectifs importants » (G.Richard et Z.Philip, 2008, p.398.)

C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas considérer un apprenant comme incompetent, mais du point de vue psychologique, il peut avoir des difficultés entravant sa prise de parole devant les autres au point qu'il n'a pas de solution que de rester la bouche fermée. Ces troubles peuvent toucher l'enfant, comme ils peuvent toucher l'adulte. Ce qui nous intéresse, dans notre contexte, est la pratique de la langue au milieu secondaire, donc notre étude prend en charge l'adulte qui ne s'exprime pas devant un public.

Ces difficultés, qui puissent entraver la prise de parole de la part de cet adulte censé pratiquer la langue française dans différentes situations de communication, persistent dans la compréhension et/ou l'utilisation de la langue. Ces différents obstacles de la communication comprennent les troubles du langage de type expressif (l'expression orale), ceux du type réceptif (la compréhension orale), les troubles phonologiques et les troubles d'élocution, et également, les troubles qui n'ont aucune relation avec le langage. Mais ceux-ci peuvent aussi paralyser la prise de parole chez l'apprenant. Il s'agit des troubles psychiques, entre autres, les troubles anxieux.

Chacun de ces problèmes de langage interfère avec la réussite scolaire, professionnelle ou la capacité à communiquer socialement. Pour comprendre et expliquer les causes et les conséquences de ces troubles, notamment qui empêchent l'apprenant à s'exprimer devant autrui, une autre discipline dérivée de la psychologie, ayant pour objet la connaissance de ces difficultés : « la psychopathologie désigne le champ de la psychologie qui s'intéresse le plus directement à la compréhension de la nature des pathologies individuelles de l'esprit, de l'humeur, et du comportement ». Cette discipline, donc, s'appuie sur les symptômes que l'apprenant présente, pour démasquer des conflits de nature inconsciente d'après son humeur et son comportement.

Comme synthèse des éléments précédemment cités, nous pouvons dire qu'à ce niveau que la compétence communicative passe par un processus très important qui nécessite d'autres composants telle que : (le code verbal, et le paraverbale) dans les relations sociales, elle implique aussi le domaine de la linguistique lors d'un partage entre un groupe d'individus

La langue ne doit pas être connue en tant que telle mais plutôt qu'elle soit bien maîtrisée au sein de son contexte social pour réussir sa compétence communicative, d'où nous voyons la nécessité d'aborder le champ sociolinguistique :

1-Les conséquences des difficultés à l'oral chez l'apprenant :

Les difficultés à parler à l'oral peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie personnelle et professionnelle d'une personne. Voici quelques conséquences possibles :

1.1-Difficultés à apprendre :

Les difficultés à communiquer à l'oral peuvent entraver le processus d'apprentissage chez l'apprenant, car une bonne communication est essentielle pour comprendre et assimiler correctement des informations.

2.1-Retards de développement :

L'apprenant ayant des difficultés à produire du langage peut connaître des retards dans son développement.

3.1-Problèmes sociaux et psychologiques :

Une communication limitée ou inexistante favorise l'isolement et peut engendrer des problèmes psycho-sociologiques tels que le manque de confiance, le découragement et les préjugés.

4.1-Perte de confiance en soi :

Des difficultés à l'oral peuvent parfois entraîner une perte de confiance chez l'apprenant, ce qui peut ralentir son épanouissement personnel et contribuer à sa fragilisation psychologique.

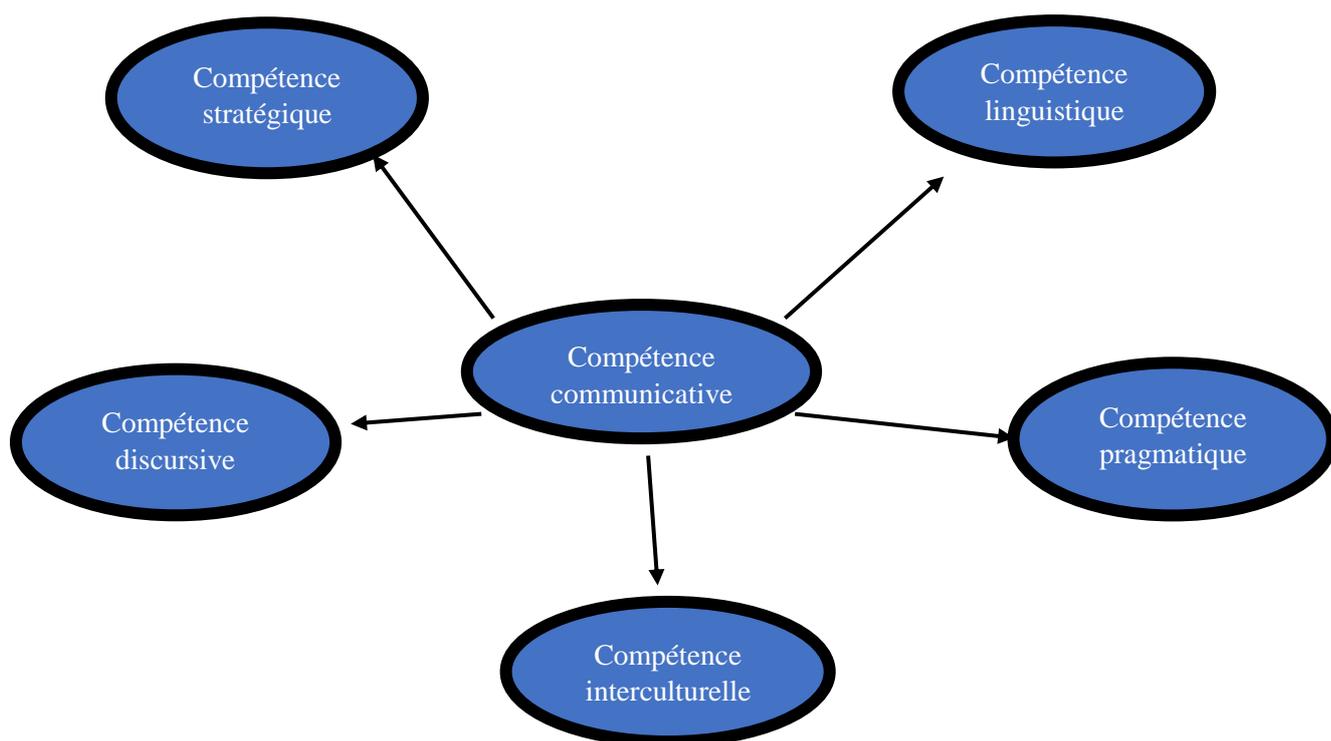
Donc la compétence de la production orale peut être développée dans un contexte social où l'individu devient un acteur actif pour acquérir les mécanismes nécessaires les aidant à s'exprimer lors d'une situation de communication en utilisant d'autres compétences propres à la participation d'échange entre les individus en dehors du cadre formel de l'enseignement apprentissage.

5-La compétence communicative s'acquière en plein société :

Afin de pouvoir établir une communication efficace dans ses relations sociales, un individu ne doit pas seulement être en mesure de combiner des phonèmes, des mots, puis des phrases. Il doit également pouvoir utiliser et interpréter des indices verbaux et non verbaux qui forment sa compétence communicative, lesquels constituent la pragmatique du langage, permettant de rendre cette communication fonctionnelle.

La compétence communicative dans un contexte social comporte cinq autres compétences que chaque individu doit s'approprier pour interagir socialement sont comme suit :

Schéma illustrant la compétence communicative dans un contexte social.



La compétence communicative s'acquière en plein société : plus l'individu s'intègre dans des situations sociales de communication, plus son potentiel

linguistique et ses performances discursives se construisent et se développent comportant les codes linguistiques et paralinguistiques.

1.5-L'impact des facteurs sociaux sur l'apprentissage du FLE :

Le champ linguistique algérien est constitué d'un bouquet de langues variées il existe une configuration linguistique complexe se composant fondamentalement de l'arabe algérien qui est la langue de la majorité, de l'arabe classique au conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifiques, et l'arabe dialectale qui est fréquemment utilisée au quotidien de la société.

La situation sociolinguistique algérienne troublée et intéressante, les langues sont en concurrence comme le sont l'arabe standard avec le français et l'arabe algérien avec les langues berbères dans la vie quotidienne.

2.5- La situation sociolinguistique en Algérie :

Avant l'indépendance, la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnu par l'Etat colonial.

Après l'indépendance, l'arabe devient la langue nationale et officielle, le français est relégué au rang des langues étrangères.

Il faut reconnaître que le système d'arabisation était le coup fatal pour la langue française en Algérie. En effet toutes les matières étaient enseignées en arabe, hormis les cours dispensés dans quelques facultés comme celle de médecine ou d'architecture. Chose qui a conduit à une dégradation presque totale de la langue française, une dégradation qui dure jusqu'à nos jours et qui affecte le niveau des apprenants voire même les enseignants qui se retrouvent en pleine situation d'insécurité linguistique et dénués de toute forme de compétence communicative.

3.5- Le paysage sociolinguistique Algérien :

L'Algérie, a été un carrefour de civilisation et un lieu de contact de langue que nous pouvons percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles. Cette réalité se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui font de la société algérienne une société plurilingue.

L'Algérie considéré comme un pays arabo-musulman, a vécu plusieurs invasions étrangères, et influencé en profondeur, par de multiples cultures : (Phénicienne, Carthaginoise, Romaine, Byzantine, Arabe, Turque, et française) 3.

Après l'indépendance, l'Algérie espère se rajeunir en se positionnant, défendre sa culture, sa langue et son identité, et donner à l'arabe standard un nouveau statut et son véritable poids et valeur en tant que langue du Coran, ainsi qu'outil symbolique du Coran. En plus de sa fonction religieuse, l'identité. Dès lors, la politique linguistique dessine un nouveau schéma de restauration des attributs de l'identité arabe, restituant l'arabe standard à son aspect premier, comme voie d'indépendance culturelle, qui est un projet d'arabisation en tant que flux. Divers secteurs des activités sociales et économiques du pays. En ce sens, l'arabisation est aussi solidement fixée qu'une plate-forme, représentant une réponse au français, qui est encore une langue étrangère dans la société algérienne. Il assiste deux variétés de l'arabe, une variété haute, réservée pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une variété basse minorée par les politiques linguistiques mais, pratiquer par la majorité des Algérie dite l'arabe dialectal.

A côté de l'arabe dialectal, le berbère, se présente sous forme de plusieurs dialectes envisagée dans les pratiques journalières des locuteurs algériens qui se diffèrent d'une région à une autre de plus la présence de la langue française et les autres langues étrangères comme, L'anglais, l'espagnol, dans ce territoire large de la société algérienne.

4.5-La situation sociolinguistique à Ghardaïa :

Les gens du sud, en l'occurrence les Gardaouis semblent être moins ouverts au phénomène de la mondialisation et à l'utilisation de la langue française comme outil de prestige au-delà de son contexte (établissements éducatifs) trouvent une difficulté dans l'apprentissage de cette langue et met les enseignants-apprenants dans une situation sociolinguistique très délicate qui empêche la progression de leurs compétences communicatives.

Les « Gardaouis » pratiquent un français autre : (Phonétiquement parlant) ce français diffère du français standard, à cause de quelques altérations au niveau de

la prononciation de quelques phonèmes, qui, à force d'être répétés d'une manière incorrecte donne lieu à l'erreur prononciation évidente.

Sans pour autant d'oublier que les Gardaouis (société moyennement conservatrice) considèrent comme tous les algériens le français comme étant la langue de l'ennemi de leurs ancêtres et de leurs patries, tous ces facteurs socio-historiques ont fait que le français se dégrade autant dans la société qu'à l'école.

Société, culture, milieu : Sont autant de facteurs décisifs quant à l'acquisition de la langue étrangère, tous ces éléments ont fait que l'apprentissage de la langue française qui se pratique qu'en classe de langues devient difficile aux acteurs éducatifs (enseignant-apprenant) et ne se développe pas.

Cet espace restreint de la pratique de la langue engendre des retombées sur les compétences de l'oral de l'enseignant et par la suite l'apprenant ne fait que calquer les comportements langagiers de son enseignant.

En conséquent, les deux partenaires (l'enseignant et l'apprenant) de la situation d'enseignement/ apprentissage sont affectés par le changement du statut de la langue française notamment l'apprenant qui explicitement améliore ses compétences langagières en comptant sur celles de son enseignant uniquement en salle de classe, et implicitement à cause de cet espace restreint de la pratique de la langue qui ne lui permet pas d'utiliser la langue française en dehors du cadre académique, les difficultés de l'oral chez l'apprenant peuvent surgir et créer chez lui un handicap langagier à long terme vu le taux d'utilisation de cette langue étrangère.

Vu les raisons précédemment citées pour les pratiques langagières adéquates en classe de FLE, les enseignants se voient dans l'obligation de trouver des solutions convenables qui les aident à mieux se comporter lors des activités de l'orale vis-à-vis les apprenants en créant des stratégies méthodiques qui incite le développement de la production de l'orale chez l'apprenant ; d'où nous voyons la nécessité d'aborder quelques stratégies de l'enseignement/apprentissage de l'oral.

1. Les stratégies de l'enseignement de l'oral en didactique :

Cette grille porte sur les stratégies de l'enseignement de l'oral pour l'aisance à communiquer en favorisant la précision linguistique.

But	Stratégies D'enseignement	Applications
Acquisition D'une Compétence Implicite	1. Modéliser des Phrases authentiques	Donner des exemples de phrases authentiques, en rapport avec la situation personnelle de l'enseignant
	2. Faire utiliser plusieurs fois les Phrases modélisées, en les adaptant	A. Questionner pour faire utiliser, en les adaptant, les phrases modélisées
		B. Interagir avec les élèves et les faire interagir entre eux
		C. Vérifier l'écoute, en interaction avec les élèves, en situation authentique
Acquisition de L'aisance	3. Inciter à faire des liens	Faire utiliser des phrases complètes
Acquisition de la précision	4. Corriger et faire utiliser plusieurs fois les phrases corrigées	Rétroagir spontanément : corriger et faire utiliser plusieurs fois les phrases Corrigées

Tableau de Stratégies d'enseignement de l'oral en L2 :

2.1- Modéliser des phrases authentiques à l'apprenant :

La modélisation consiste, de la part de l'enseignant, à fournir oralement aux élèves des modèles de phrases inspirées de sa situation personnelle, authentique. En faisant commencer toute unité, leçon ou thème pédagogique par la modélisation, l'accent est mis, dès le début, sur le principe d'authenticité de la communication. Par-là, nous entendons renforcer cette conception qu'une langue sert avant tout à communiquer des messages personnels et authentiques. Or, le principe d'authenticité signifie qu'une langue que l'on apprend, même en milieu scolaire, est bien plus qu'une longue liste de mots de vocabulaire isolés de leur contexte et de règles de grammaire abstraites à faire apprendre par cœur. Par langue authentique, nous entendons l'utilisation de phrases, c'est-à-dire de structures langagières signifiantes, en contexte réel.

3.1- la mobilisation des ressources chez l'apprenant :

Pour faire utiliser et réutiliser la langue en classe, l'enseignant multiplie les occasions de poser de nombreuses questions aux élèves. Les questions permettent aux élèves d'utiliser et de réutiliser, en situation authentique, les phrases apprises à partir des modèles fournis par l'enseignant. C'est la production langagière, nécessaire à l'acquisition d'une compétence implicite en L2.

Comme c'était le cas avec les méthodes audio-orales. Elles sont plutôt reproduites en étant adaptées à la situation personnelle des élèves, de manière à bien montrer qu'une langue est effectivement un moyen de communication à l'aide de phrases authentiques.

4.1-L'effet de l'interaction entre apprenants :

L'interaction est liée à l'authenticité, dans la mesure où toute langue est le plus souvent utilisée dans un contexte d'interaction pour communiquer entre plusieurs personnes, avec précision et aisance. Afin de préparer les élèves à communiquer effectivement dans la L2, de manière interactive, il est recommandé, en français intensif, de recourir le plus souvent possible, en salle de classe, à des activités

interactives, soit en dyades, soit en sous-groupes, afin de contribuer surtout au développement de l'aisance à communiquer.

5.1- L'interaction de l'apprenant en situation authentique :

Pour encourager en quelque sorte les élèves à écouter, de manière à s'assurer du développement de la compréhension orale en contexte authentique, tout en leur donnant l'occasion d'utiliser de nouveau les phrases apprises, nous préconisons le recours à des questions portant précisément sur ce que nous appelons l'intention d'écoute. Ainsi, un certain temps après avoir interrogé plusieurs élèves sur des questions d'intérêt personnel (par exemple : Quel est ton animal préféré ? Comment s'appelle ta meilleure amie ?)

6.1-Inciter l'apprenant à faire des liens :

La stratégie d'enseignement de l'incitation à faire des liens est un peu particulière en ce sens qu'elle ne suit pas chronologiquement les deux premières (modélisation de phrases authentiques, utilisation à plusieurs reprises des phrases modélisées), mais accompagne l'élève en quelque sorte, dans ses tentatives d'utilisation ou de réutilisation de la langue.

L'élève à qui on pose la question Comment t'appelles-tu ? devra répondre, dans une phrase complète Je m'appelle X (plutôt que de tout simplement énoncer son nom).

7.1-L'orientation de l'apprenant en classe FLE :

Dans la pratique, au moment où il tente de communiquer oralement, l'élève de L2 se concentre sur le sens du message qu'il veut transmettre en tentant de le formuler de manière à ce que son interlocuteur puisse effectivement bien le comprendre. C'est pourquoi, au moment où il apprend la langue en salle de classe, l'élève doit utiliser, dans des phrases complètes, les formes langagières corrigées par l'enseignant, de manière à ce qu'il réussisse, de manière non consciente, à développer une compétence implicite fondée sur des hypothèses correctes concernant le fonctionnement de la L2. Ainsi, toute correction doit être suivie, par l'élève, d'une reproduction ou utilisation à plusieurs reprises, dans

une phrase complète, de la forme correcte : il ne serait pas suffisant d'indiquer qu'il y a une erreur, car il ne s'agirait alors que d'un savoir déclaratif.

8.1-les stratégies du développement de la compétence communicative :

Pour un enseignement d'une langue étrangère qui vise à acquérir la compétence de communication et d'après plusieurs lectures que nous avons effectuées de différents ouvrages, nous proposons de prendre en compte quelques principes essentiels pour développer cette compétence :

A-Il est convenu d'accorder une large place, dès le début, à l'audition de documents réels présentant des situations et des actes de communications susceptible de répondre à ses besoins et à ses intérêts.

B-Il faut encourager les étudiants à s'exprimer librement le plus tôt possible, dès qu'ils en éprouvent l'envie ou le besoin.

C-Pour favoriser le développement de l'expression orale et faciliter l'acquisition de la compétence de communication, il faut éviter, non seulement, d'organiser le matériel didactique en fonction de la notion de correction, mais surtout de pénaliser les erreurs de l'étudiant.

D-Le matériel didactique doit être conçu de manière à laisser une large place à l'observation, à la réflexion et à l'explication, qui jouent un rôle important dans la découverte et l'acquisition des règles d'emploi de langue

E-On peut recourir à la comparaison et à la traduction, entre la langue maternelle et la langue étrangère car elles peuvent apporter une contribution importante à l'apprentissage

Généralement, on a toujours plus ou moins cherché à enseigner la compétence de communication en langue étrangère pour la simple raison que, dans la classe de langue, les élèves ne dissocient pas compétence linguistique et compétence de communication, même dans un exercice très formel et non contextualisé.

De ce qui précède et d'après notre analyse sur les mécanismes et les fondements qui peuvent développer la compétence communicative, cette dernière

doit être combinée avec d'autres compétences qui, elles aussi doivent être maîtrisées afin de pouvoir manier la compétence communicative aisément.

1. L'échec d'un rapport communicatif :

1.1- Types de difficultés :

2.1- Difficultés d'ordre phonétique ou phonologique : Certains apprenants éprouvent des difficultés au niveau de l'articulation des phonèmes dues au passage entre les cribles phonétiques et phonologiques des deux systèmes linguistiques (phénomène d'interférence).

3.1- Difficultés d'ordre prosodique : Les apprenants n'arrivent pas à gérer les faits prosodiques (rythme, intonation, accent,) qui déclenchent dès fois un détournement de sens.

4.1- Difficultés d'ordre syntaxique : Ils confondent entre la structure de la phrase de leur langue maternelle et celle de la langue française. De cette confusion structurelle s'expliquent les phrases incohérentes produites par les apprenants (non-obéissantes aux normes de la cohérence syntaxique et de la cohésion sémantique).

5.1- Difficultés d'ordre lexical et sémantique : Une telle pauvreté lexicale (manque de bagage linguistique) influe le choix des mots adéquats à la traduction du message voulu. De là en découle le phénomène de calque relatif à l'absence même du bain sonore ainsi que le lexique.

6.1- Difficultés d'ordre énonciatif et communicatif :

L'apprenant qui n'arrive pas à s'inscrire dans une situation de communication, il se trouve souvent en situation problème l'empêchant d'interagir individuellement ou socialement ou de prendre la parole au moment voulu, et cela est dû au non-maîtrise des mécanismes d'interaction.

Les types précédemment cités peuvent résulter ou être la cause à effet du phénomène de l'insécurité linguistique chez les enseignants en classe FLE d'où nous voyons l'intérêt de l'aborder afin de pouvoir diagnostiquer ses impacts au

niveau de la compétence communicative entre la relation pédagogique enseignant/apprenant qui se repose sur les facteurs sociaux, éducatifs et affectifs.

Chapitre :02

Regard sur l'insécurité Linguistique

1-L'insécurité linguistique :

1.1- Définition :

La notion d'insécurité linguistique a été discutée et définie dans différentes occasions par un nombre considérable de chercheurs. Ces derniers l'ont étudié différemment chacun selon son propre champ de recherche, sa discipline (sociolinguistique, linguistique, psycholinguistique, psychologique, ethnolinguistiques) et son terrain d'étude. Labov, Dans son ouvrage intitulé « sociolinguistique » donne la définition suivante :

« Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie. » (LABOV, 1976 .200-201).

C'est-à-dire que le locuteur sent un malaise résultant de la prise de conscience d'un écart entre sa propre production linguistique et celle d'autrui, ce qui donne lieu à des productions la plus servent non conforme à la norme sociale.

Dans le même ordre d'idées, le concept de « *marché linguistique* » (BOURDIEU, 1982. 35) En effet, il explique le phénomène d'insécurité linguistique comme étant le résultat du marché linguistique

Pour Labov et P. Bourdieu l'insécurité linguistique est tributaire des classes sociales.

N. GUEUNIER, affirme que l'insécurité linguistique « *À une corrélation entre le haut degré de conscience d'y conformer son usage, mais (aussi). À haut degré d'indifférence par rapport à la norme* » (GUEUNIER, 1987. 97).

« L'insécurité linguistique est liée au degré de connaissance et de conscience des locuteurs par rapport à la norme linguistique de sa communauté ». (FRANCARD.M ; (P172) 1997).

1-Les figures d'insécurité linguistique :

Plusieurs marques peuvent apparaître lors de la communication orale en classe, nous allons présenter les plus fréquentes :

2.1-La pause :

Le plus remarquable dans une situation de communication est que le locuteur fait des pauses, nous pouvons considérer ce moment de silence comme un moment de réflexion pour pouvoir reproduire l'énoncé de manière correcte.

« Le locuteur marque des pauses pour : respirer, chercher des mots, planifier le contenu de son message, structurer son énoncé, mettre en évidence ses idées et partager son temps avec son interlocuteur ». (DUEZ.D, P85 .1982).

Pour cela et afin de répondre à des besoins, l'étudiant cherche ses mots et ses idées, pour une bonne reproduction des réponses.

3.1- L'hésitation :

L'un des indices d'insécurité linguistique chez les apprenants de FLE lors d'une expression orale est l'hésitation, qui est un signe de faiblesse et d'indécision, elle est marquée par la répétition du phatème « heu ». Le locuteur dans cette situation cherche le mot adéquat, comme il peut être mis dans une situation psychologique délicate à savoir : la timidité, l'angoisse, le stress ou bien l'anxiété. Elle se manifeste par des mots ou des expressions comme « euh, hein, c'est-à-dire, je veux dire, comment dirais-je ? ...etc. ».

4.1- Les énoncés inachevés :

L'inachèvement des énoncés est considéré comme : des traces laissées dans le discours par le travail de la production discursive fourni par les interlocuteurs.

Cette notion consiste à ne pas compléter la phrase ou l'énoncé pour telle ou telle raison dans une interaction, elle est marquée par un silence. Dans une situation de communication en classe, les étudiants rencontrent des difficultés (de

grammaire, de syntaxe ou de vocabulaire) cela les empêche de compléter leurs expressions.

5.1- La répétition :

La répétition est : « *la reproduction verbale de tout ou une partie d'un segment* » (FARACO M,2002. P45)

Autrement dit la répétition est donc la reprise d'une phrase ou d'un énoncé déjà reformulé dont le but visé est la compréhension ou l'explication des paroles, c'est aussi un signe d'insécurité linguistique.

6.1- La recherche des mots :

« *Chacun de nous, en parlant, cherche ses mots, et en énumère souvent plusieurs avant de trouver le bon.* » (Blanche-Benveniste, 1997 P-97)

Lors d'une communication orale le locuteur cherche ses mots afin de trouver le plus adéquat cela renvoi à son état d'insécurité linguistique qui se manifeste par un sentiment de mal à l'aise envers l'usage d'une langue étrangère.

7.1-Les autocorrections :

L'une des marques de l'insécurité élocutive est l'autocorrection pendant une Interaction verbale, c'est que « *Les autocorrections montrent le contrôle que nous exerçons sur notre langage tout en le produisant.* » (Blanche-Benveniste, 1997 P-97)
ibidem

Donc Le recours à ce type de stratégie de communication est toujours présent ; même pour un locuteur natif. L'hypercorrection se manifeste par rapport à la norme.

8.1- Les comportements des locuteurs :

Lorsqu'un apprenant est en état d'insécurité élocutive, il bouge d'une manière inconsciente, dans la plupart des cas nous remarquons que les mains de ce dernier tremblent, parfois sa vision est fixée au plafond, sa situation se traduit à travers son comportement corporel.

Parce qu'il n'existe pas de signes de ponctuations à l'oral ; l'apprenant se

trouve obligé de respecter le tour de parole tout en écoutant l'autre, ce dernier rencontre des difficultés qui les empêche de mener son discours, les signes visibles les plus remarquables pendant la communication est le comportement corporel de l'étudiant.

D'après d'autres recherches scientifiques qui ont été menées par d'autres chercheurs, Il existe également quatre types d'insécurité linguistique que nous allons par la suite les définir :

« *L'insécurité linguistique normative, Identitaire, communautaire et situationnelle* ». (Aude BRETEGNIER, pp,744-745.1999).

9.1- Insécurité linguistique normative

C'est le cas où le locuteur juge son usage comme non correspondant à la norme linguistique.

C'est un cas représentatif de l'enseignant souffrant de ce sentiment, quand il prend la parole devant ses collègues au séminaire ou lors de la journée d'information voire même parfois en classe.

10.1. Insécurité linguistique identitaire

C'est le cas d'un locuteur qui ne se sent pas autorisé d'utiliser une telle forme linguistique, c'est-à-dire le locuteur, se sent extérieur d'un groupe socio-identitaire qui pratique une telle langue, autrement dit, le locuteur n'a pas le droit d'appartenir à ce groupe, donc il n'a pas l'identité qui l'autorise d'utiliser cette langue.

C'est tout à fait comme l'apprenant avec ses camarades en classe de FLE qui n'arrive pas établir une communication avec un groupe d'élèves appartenant à une communauté donnée (les mozabites à Ghardaïa)

11.1- Insécurité linguistique communautaire

C'est le cas des locuteurs appartenant à une communauté et considèrent sa pratique linguistique comme illégitime, parce qu'elle est sous menace de disparaître ou être assimilée par d'autres communautés. Un apprenant villageois appartenant à une communauté excentrique parlant est une langue illégitime

d'après sa considération et qu'il évite de l'utiliser à l'école avec ses camarades de langue différente que lui car il ne se sent pas intégré.

12.1- Insécurité linguistique situationnelle

C'est le cas où le locuteur utilise une forme linguistique dans une situation où il doit utiliser une autre selon les règles sociales, c'est-à-dire, dans ce cas, l'insécurité linguistique est résultat de l'emploi d'une variété dans une situation où on en prescrit une autre.

C'est tout à fait comme un apprenant de FLE qui fait recours à sa langue maternelle(dialecte) ou une autre langue étrangère(anglais) qu'il manie aisément dont il se sent en sécurité pour passer un message

13.1- Les causes d'insécurité linguistique :

Les représentations linguistiques étaient considérées pendant longtemps comme la principale cause de l'insécurité linguistique. L'école variationniste, dont Labov en est le précurseur avait basé son étude sur la stratification sociale des variables linguistiques (l'âge, sexe ...).

Alors « les représentations est la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues ». (CALVET J-P, 1999-P185)

Les représentations des langues surgissent d'une part, par les comportements langagiers des locuteurs (par le choix de la langue à apprendre au lieu de l'autre où par l'usage de telle ou telle langue dans une situation plurilingue, etc.).

14.1- Les signes d'insécurité linguistique : Ce phénomène linguistique engendre l'apparition d'autres phénomènes vécus par les locuteurs d'une langue donnée. Ces derniers sont nombreux et changeables d'un locuteur à un autre.

15.1-L 'hypercorrection : C'est une forme linguistique construite de manière erronée, pour avoir substitué à un état qu'on suppose incorrect ou alterné un état supposé à tort correcte. Par exemple : Est-ce que voulez-vous un sandwich ? « Est-ce que » n'est pas nécessaire. Nous pouvons dire : « vous voulez un sandwich ?»

16.1-L 'échec de prendre la parole : Lors de toute rencontre avec l'Autre apparaît chez les locuteurs une peur, hésitation, ils seront confrontés à une langue qui leur échappe. Cette langue engendre dans la plupart des cas à l'échec de prendre la parole. Cette situation est forcément liée à un manque de bagage linguistique (vocabulaire), aussi à des connaissances culturelles.

De ce qui précède ; nous rappelons La langue française en Algérie est en pleine crise car elle n'est utilisée qu'à l'école et rarement utilisée entre élèves, elle n'est même pas utilisée comme outils d'enseignement d'apprentissage d'autres disciplines que le français par exemple la philosophie l'histoire etc.

Elle est donc, rarement utilisée dans la rue, elle est également rarement utilisée à la maison, même les émissions télévisées souvent sont en langue arabe, donc le contact de l'élève et l'enseignant avec cette langue est très limité, en l'occurrence les enseignants trouvent de difficultés à enseigner cette langue étrangère.

D'autant plus que Les représentations négatives font que l'erreur est un grand crime non toléré en cette langue du colonisateur. Cette représentation accentue la pression sur le locuteur algérien de faire de son mieux d'éviter l'inévitable.

Tous ces facteurs sociolinguistiques font de la situation linguistique dans le milieu éducatif voire même hors du contexte de l'enseignement apprentissage un handicap persistant face aux progressions langagières des acteurs éducatifs(enseignant/apprenant)

Partie II
Cadrage pratique
Expérimentation et
analyse des données

Dans ce chapitre consacré à l'expérimentation et l'analyse des données, nous présentons notre méthodologie de recherche basée sur la description de déroulement de notre enquête à savoir : le cadre spatio-temporel, l'échantillon, et les difficultés rencontrées, le déroulement de l'enquête, le corpus, l'analyse et l'interprétation des données.

Cette recherche a pour vocation de détecter le sentiment de l'insécurité/sécurité linguistique chez les enseignants de langue française au niveau de leurs compétences communicatives et ce qui pourrait engendrer ce phénomène comme conséquences vis-à-vis la production de l'orale des apprenants lors des séances de l'orale en classe FLE dans le cycle secondaire.

Tout en rappelant que notre démarche a pour objectif de répondre à la problématique suivante :

- L'impact de l'insécurité linguistique des enseignants et son effet sur la compétence communicative de leurs apprenants, Cas des apprenants de la 3^{ème} année secondaire au lycée de ELARBI Smahi « Berriane ».

Comme Nous allons également expliquer les grandes lignes de notre démarche analytique en procédant à trois outils d'investigation :

- Description des interactions des enquêtés. (Enregistrement)
- L'observation non participante et l'observation participante des enquêtés.
- Le questionnaire adressé aux enseignants.

1-L'enquête

Vu la sensibilité de notre thème de recherche qui nécessite une délicatesse remarquable pour la fiabilité des données, nous avons choisi d'abord comme méthode d'investigation, l'observation non participante en effectuant des enregistrements vocaux afin de mettre les enquêtés à l'aise et les laisser s'exprimer en toute spontanéité et moins de contrôle.

Ainsi, nous avons opté pour l'observation participante pour une seconde fois, afin de pouvoir observer les comportements communicatifs des enquêtés lors d'une situation de communication et d'examiner la performance de la

production orale chez apprenants en classe du FLE, pour qu'enfin nous puissions confirmer ou infirmer les hypothèses émises.

2.1-L'observation non participante :

L'observation est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative, elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales. Cette technique propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne (ce que les gens font et ce qu'ils disent) sans intervenir.

La technique de l'observation permet d'expliquer un phénomène à travers la description de comportements, de situations et de faits, pour y parvenir scientifiquement, la description de l'observation doit être fidèle à une situation réelle.

3.1-L'observation participante :

Cette technique permet à l'enquêteur de faire partie de son terrain, il est aussi possible d'interagir avec la ou les personnes observées pour poser des questions et avoir des informations supplémentaires.

Durant notre recherche scientifique menée auprès des apprenants avec leurs enseignants en classe de la 3ème année secondaire de langue française, nous avons conçu notre questionnaire comportant des questions que nous avons pu répartir en trois types de point de vue de leurs buts.

Le premier type est celui des questions générales qui nous servent à nous renseigner sur l'enquêté (telle que le niveau d'instruction, le nombre d'années travaillées en tant qu'enseignant de français, l'âge le sexe, la spécialité etc.).

Le deuxième type est celui des questions qui ont pour but de vérifier implicitement l'existence du sentiment de l'insécurité linguistique chez les enquêtés. (En s'appuyant sur ce que nous avons vu dans le chapitre théorique).

Celui qui souffre de l'insécurité linguistique considère mal ses propres pratiques linguistiques et pense toujours qu'il y'a d'autres formes linguistiques plus correctes que les siennes et qui sont pratiquées par d'autres qui, selon lui, maîtrisent mieux que lui la langue française, pour cela il hésite de prendre la parole devant les autres.

En effet, nous leur avons posé des questions telles que :

Il vous arrive de comparer votre oral à celui des autres ?

Le troisième type des questions est celui des questions qui poussent l'enquêté à nous informer indirectement sur le niveau de la production de l'orale chez ses apprenants. Nous estimons que cela nous aide à identifier les manifestations de son(enseignant) insécurité linguistique lors d'une situation de communication langagière en partant de l'hypothèse que la langue s'acquiert par imitation et que l'oral de l'apprenant est une forme calquée de son enseignant : des questions telles : **quelle est la tâche qui vous semble la plus exigeante celle de l'écrit ou celle de l'oral ? pourquoi ? Etes-vous satisfaits de l'oral de vos élèves ?**

4.1-L'expérimentation :

Notre expérimentation est une tâche très délicate car notre objet d'enquête c'est bien l'insécurité linguistique (la langue) qui a pour objectif d'être enseignée aux apprenants par nos enquêtés, ces derniers doivent être observés à leurs insu lors d'une situation de communication. Pour cela, nous avons assisté à une séance de l'oral qui a eu lieu au lycée de LARBI smahi sis à Berriane pour observer la compétence communicative des enseignants et pouvoir examiner la performance de la production orale chez les apprenants.

Nous avons également eu l'opportunité d'assister au séminaire qui s'intitule « l'expression de l'orale » qui a eu lieu au lycée de KARMA Boudjemaa où nous avons eu l'opportunité d'observer les comportements communicatifs d'une quarantaine d'enseignants (es) lors d'une prise de parole à l'amphithéâtre.

5.1-Le cadre spatio-temporel :

Notre expérimentation a eu lieu au lycée de Larbi SMAHI où, Nous avons effectué les enregistrements vocaux de notre recherche en classe durant une séance d'expression orale qui s'intitule « comment préserver notre patrimoine »

6.1-L'échantillon :

Pour construire notre échantillon de recherche nous avons ciblés un public représentatif à notre enquête, à savoir des enseignants qui ont plus de deux ans d'enseignement avec les mêmes apprenants, en se basant sur le fait que

l'apprenant apprend la langue en observant les comportements communicatifs de leurs enseignants en classe de FLE. Pour qu'ensuite nous puissions évaluer la performance de la production orale chez les apprenants.

Avant de commencer notre enquête, nous avons effectué une pré-enquête auprès des apprenants ; nous avons assisté à des séances pendant lesquelles nous avons observé le déroulement de l'activité orale en classes de 3^{ème} année secondaire durant la première semaine du mois de mars avant les vacances du printemps.

7.1- Le corpus

C'est bien connu que la nature de corpus peut varier d'une étude à l'autre, afin de bien mener notre recherche, nous avons recouru à l'expérimentation présentée sous forme d'enregistrement vocal à l'aide d'un téléphone portable (Samsung M30.S muni d'un capteur Ultra son) et nous avons aussi élaboré un questionnaire, destiné aux enseignants comme nous nous sommes servis de l'observation non participante comme outil d'investigation.

8.1- Analyse et interprétation des données.

Dans cette analyse, nous nous appuyerons sur des critères spécifiques liés au phénomène étudié. L'analyse se fera en deux étapes : la première étape l'évaluation de l'insécurité linguistique dans une situation de communication chez les enseignants, la deuxième étape l'analyse de l'activité orale chez les apprenants.

1- Critères d'analyse

Nous avons deux figures de données à analyser :

2.1- Les données quantitatives

Ce sont des données numériques collectées grâce aux :

- Questions de renseignements sur les enquêtés.

3.1- Les données qualitatives

Nous nous servons des données recueillies pour décrire la qualité du travail de l'enquêté(enseignants), afin de détecter le phénomène de l'insécurité/sécurité de la langue parlée lors de la séance de l'oral et l'impact que peut engendrer sur la production de l'orale chez les apprenants.

L'analyse sera faite en deux étapes :

4.1- La première étape

Détecter le phénomène de l'insécurité linguistique chez les enseignants au niveau de leurs compétences communicatives :

La proxémie, positions, déplacements, le code linguistique, et le code paralinguistique.

5.1- La deuxième étape

- Les hésitations, le silence, les répétitions, les autocorrections (selon les productions des apprenants lors de la séance de l'oral qui donnent des modèles concrets de leurs enseignants.

-Le niveau de la langue parlée et de comportement gestuel de l'apprenant (selon le langage parlé, la prononciation et le non verbal : gestes, positions, regards, hypercorrection, interprétant sa confiance en soi et même le degré d'anxiété lors de la prise de parole).

- Leurs productions linguistiques se conforment-elles avec la norme ? (La conjugaison des verbes, l'accord en genre et en nombre, les structures morphosyntaxiques ...etc.).

Grace au questionnaire que nous avons distribué auprès des enseignants nous avons recueilli les informations suivantes :

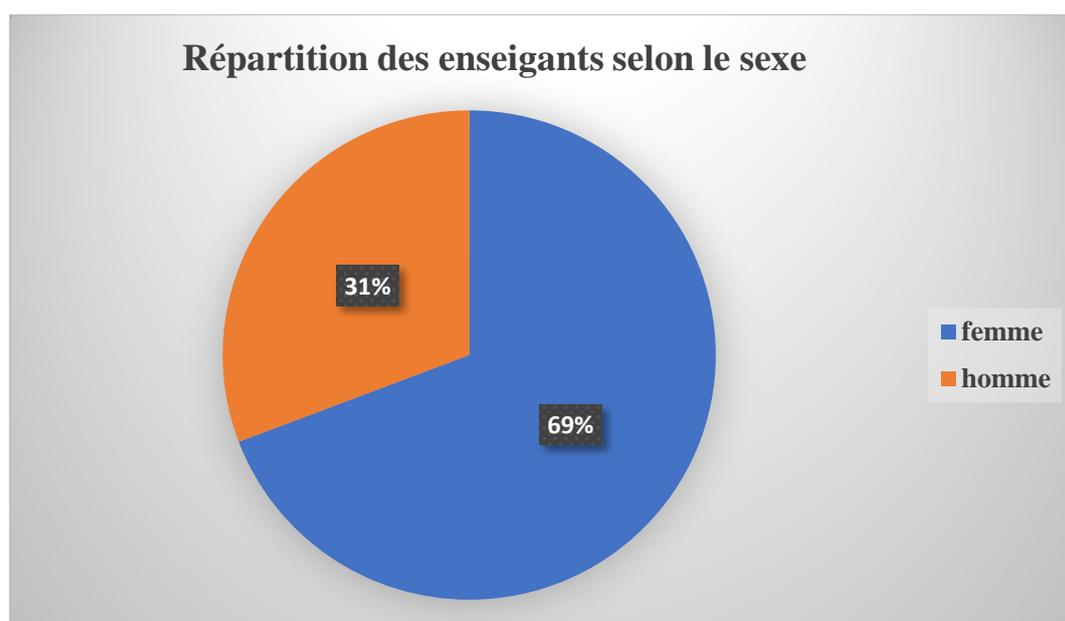
Chapitre :02

La performance du comportement langagier chez les enseignants

Analyses des données du questionnaire

1-Répartition des enseignants selon le sexe.

Le sexe	Nombre	Pourcentage
Féminin	10	69%
Homme	5	31%



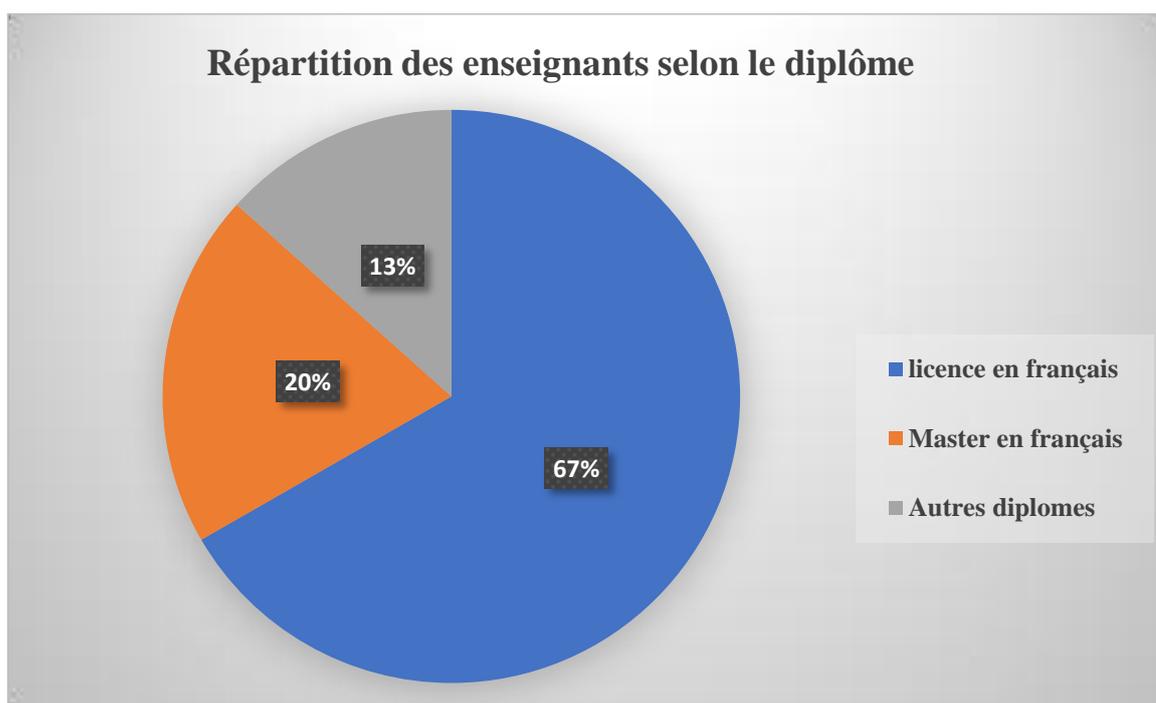
Le tableau ci-dessus montre que notre échantillon est composé de 10 enseignantes et un 05 enseignants. Ce qui nous donne un pourcentage de 69% d'enseignantes face à 39% d'enseignants. Cela montre que les enseignants de sexe féminin dominent le secteur d'enseignement

Commentaire :

La plupart des femmes préfèrent l'enseignement que les hommes, Elles sont connues par la volonté d'exercer le français comme langue de prestige sans oublier que les hommes sont subordonnés à l'engagement du service national ce qui réduit leurs opportunités d'avoir un poste de travail assez précocement.

2. Votre spécialité universitaire ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Licence en français	10	67%
Master en français	3	16%
Autres diplômes	2	17%



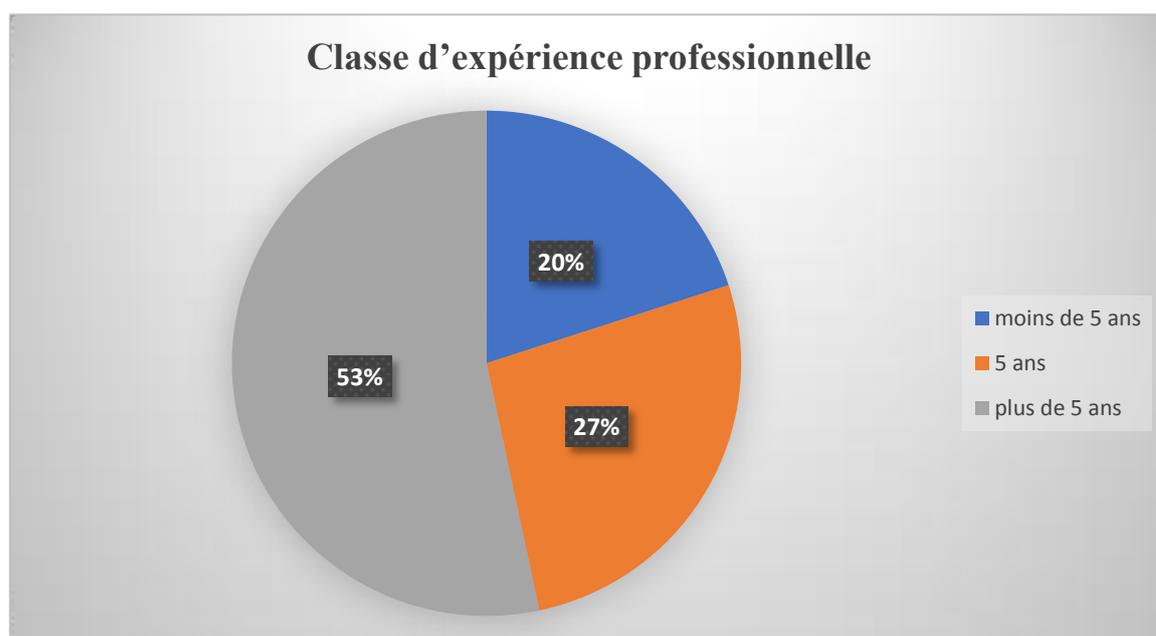
Les résultats mentionnés dans le tableau montrent que la majorité des enseignants avec 67% ont une licence en langue française, tandis que 16% ont le diplôme de Master et les 17% qui reste ont de différents diplômes tels que : la traduction. Critiques des œuvres africaines.

Commentaire :

Suite à ce résultat on constate que la plupart des enseignants de notre population sont licenciés.

3 : Votre expérience d'enseignement dénombre

Le sexe	Nombre	Pourcentage
Moins de 5 ans	03	20%
5 ans	04	27%
Plus de 5 ans	08	53%



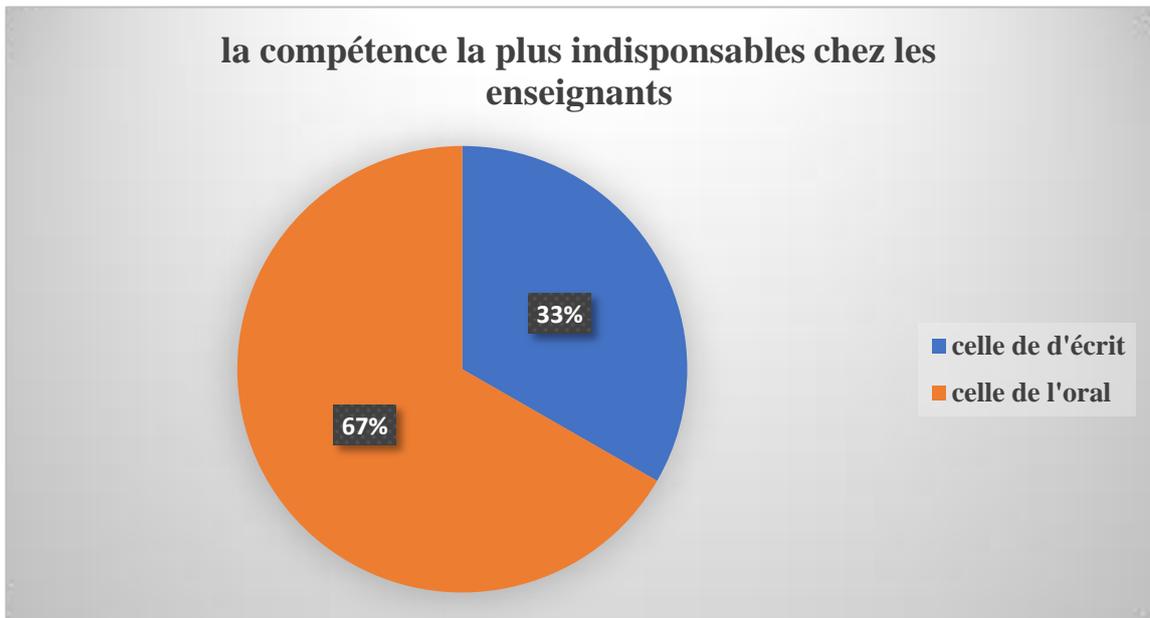
Nous pouvons constater à partir de ce tableau que sur l'ensemble des 13 enseignants, nous avons 15% qui ont moins de 5 ans d'expérience et 31 % d'enseignant ont une expérience professionnelle qui égale les 5 ans et 54% d'enseignants ont une expérience professionnelle qui dépasse les 5 ans.

Commentaire :

D'après cela nous observons que le taux le plus important se situe chez les enseignants de plus de 5 ans c'est la catégorie de professionnels qui est dotée d'une expérience pédagogique plus avantageuse en matière de savoir et de savoir-faire.

4. En tant qu'enseignant, laquelle des deux compétences vous semble-t-elle indispensable ?

Le sexe	Nombre	Pourcentage
Celle de l'oral	10	67%
Celle de l'écrit	5	33%



Nous constatons à partir de ce tableau que 39% des enseignants trouvent que la compétence de l'écrit et la plus indispensable dans la classe FLE car l'écrit est omniprésent dans toutes les pratiques pédagogiques telle que :la dictée, expression écrite, dissertation etc.

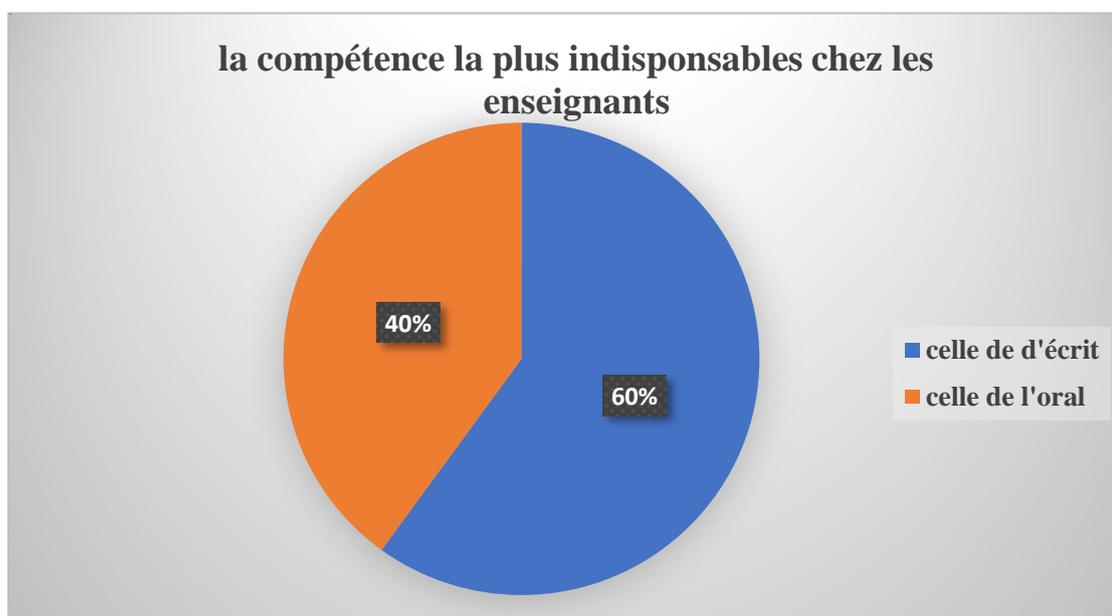
Tandis que 67 % des enseignants affirment que la compétence de l'oral et la plus indispensable puisque la langue se pratiquait à l'oral avant qu'elle soit écrite et que l'oral s'utilise quotidiennement beaucoup plus que l'écrit.

Commentaire :

Partons de l'hypothèse que l'oral précède l'écrit nous confirmons que l'expression orale est plus indispensable dans la classe FLE et qu'elle demeure primordiale notamment pour pouvoir acquérir d'autre compétences communicatives

5-Laquelle des deux compétences est selon vous plus exigeante ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Celle de l'oral	6	40%
Celle de l'écrit	9	60%



D'après les répondants nous avons 20 % des enseignants pensant que la compétence de l'oral est la plus exigeante car il est impossible de donner la parole à tous les apprenants vu l'insuffisance du temps consacré, par contre 80% d'enseignants disent que la compétence de l'écrit et la plus exigeante vu la multiplicité de ses règles grammaticales.

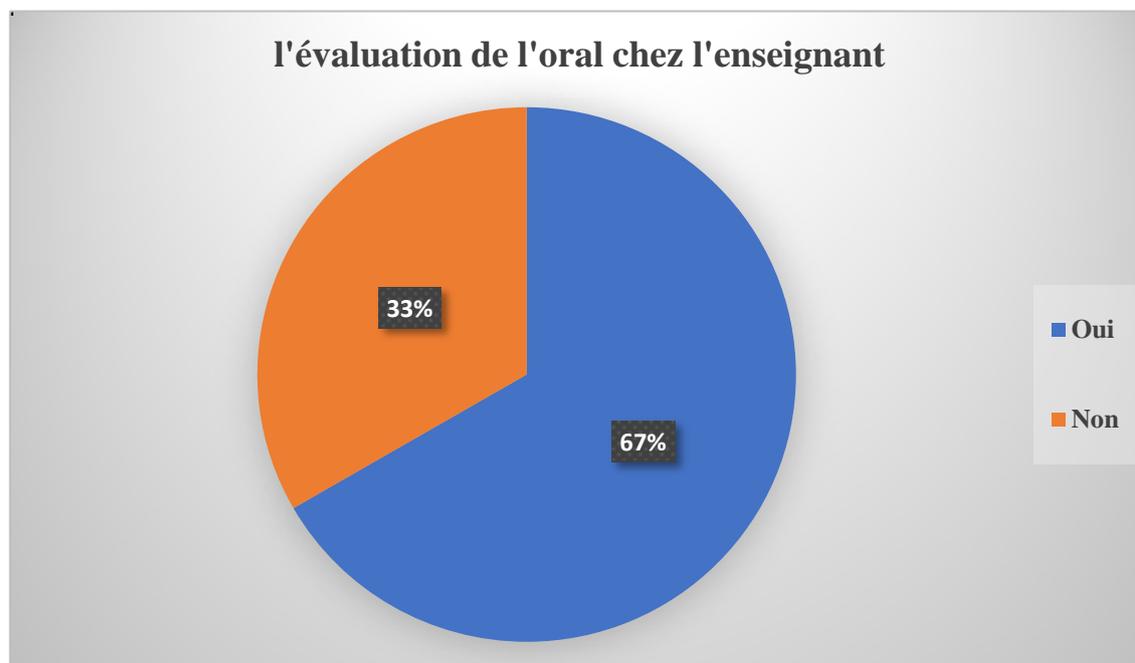
Commentaire :

Nous constatons que la compétence de l'écrit créé une difficulté chez les enseignants en classe FLE car le pourcentage prépondérant des répondants ont affirmé clairement que l'écrit est une tâche très difficile vu les pratiques de règles qui vont avec telles que (conjugaison, orthographe, dictée, rédaction etc.).

Ce qui explique que les enseignants donnent plus d'importance à l'écrit et négligent la compétence de l'oral qui est primordiale vu que l'oral a été récemment instauré par des méthodes d'enseignement conçues spécialement pour orienter l'intérêt de l'enseignement/apprentissage vers cette compétence.

6. Estimez-vous votre français oral ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	10	67%
Non	05	33%



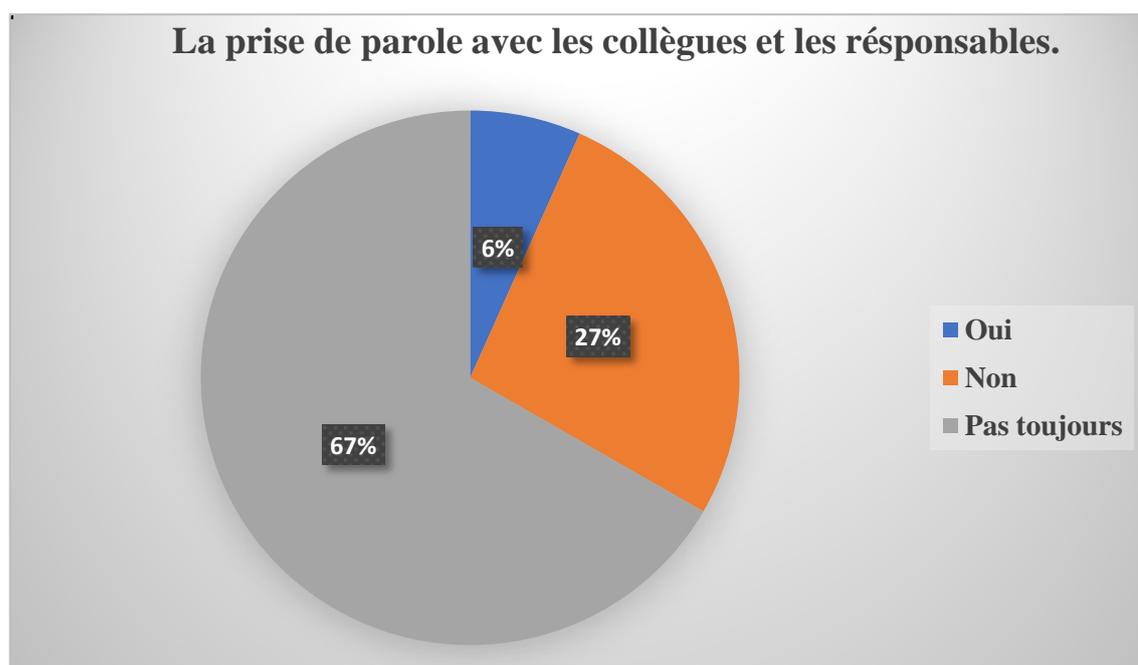
Nous avons 71% d'enseignants qui ont déclaré clairement l'estime de leur oral en classe FLE et pensent qu'ils s'expriment en langue étrangère de façon adéquate tant dis que 29% d'enseignants trouvent qu'ils s'expriment mal en français en s'appuyant sur les raisons suivantes : (manque de confiance en soi, la crainte de faire des erreurs langagières devant les autres etc.)

Commentaire :

Nous percevons parmi les réponses des répondants, certains d'entre eux éprouvant le sentiment de l'insécurité linguistique lors d'une situation de communication ce qui expliquerait que ce phénomène précédemment cité existe malgré que la majorité des répondants ont une expérience considérable dans l'enseignement apprentissage, chose qui oppose leurs années révolues au sein de l'éducation qui devraient au moins aider l'enseignant à surmonter certains obstacles et profiter de l'expérience vécue.

7. Prenez-vous la parole en français avec vos collègues et responsables?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	01	06%
Non	04	27%
Pas toujours	10	67%



Nous constatons d'après ce graphique que 8% des répondants prennent la parole avec les collègues et avec les responsables, d'autres avec un pourcentage de 34% ne prennent pas la parole ni avec les collègues ni avec les responsables, tandis que le reste des répondants par un pourcentage qui atteint les 58% ont dit qu'ils prennent la parole avec les collègues et les responsables mais pas toujours.

Commentaire :

D'après notre vision des choses nous constatons qu'il y a une distance entre ce que pensent les enseignants et leurs actes communicatifs, autrement dit ils ne prennent pas la parole ni avec les responsables ni avec les collègues ou plutôt pour être bien précis ils se communiquent en langue maternelle mais rarement en Français sous prétexte qu'ils ne sont pas à l'aise en échangeant en langue étrangère.

8- Vous est-il arrivé de comparer votre oral à celui des autres ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	11	73%
Non	4	27%



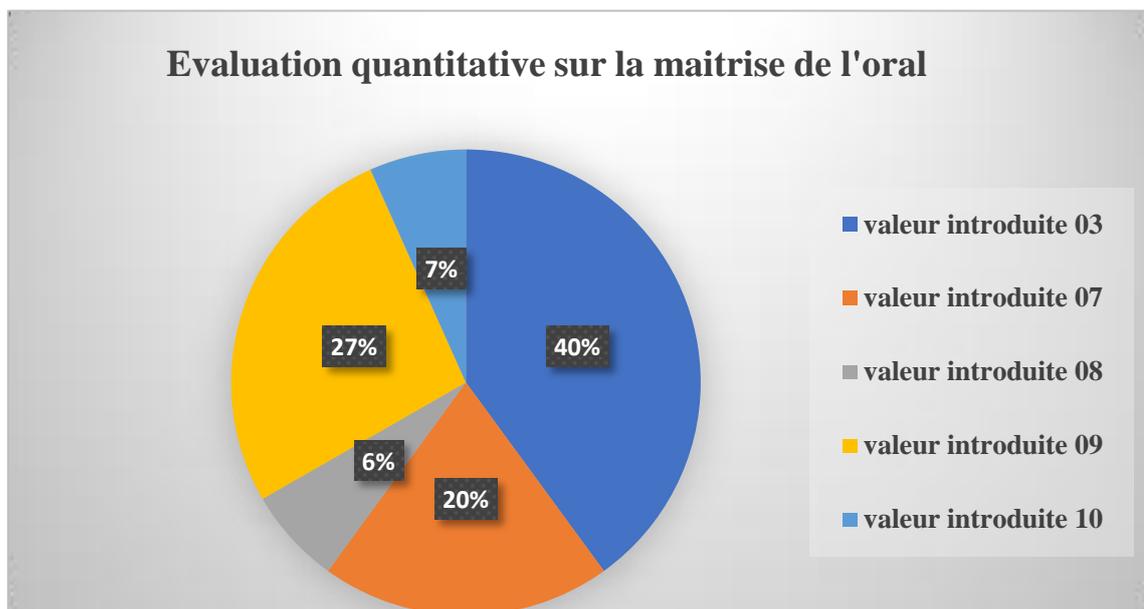
Nous avons 73% des répondants qui comparent leur oral à celui des autres contre 27% des répondants qui prétendent ne pas comparer leur oral à celui des autres.

Commentaire :

Nous analysons les données recueillies comme suit :selon les résultats collectés en répondant au (Pourquoi) que nous avons posé , la majorité des répondants soit 73% font très attention à leurs langages parlés notamment au sein de l'enseignement /apprentissage et ressent une lourde responsabilité vis-à-vis le niveau de maitrise de l'expression orale lors d'une situation de communication car pour eux l'image de soi compte beaucoup ,dans leurs yeux la bonne maitrise de la langue leur faire sentir qu'ils sont intégrés et font partie de la communauté éducative, or ce sentiment de haute responsabilité pourrait engendrer des résultats néfastes telle que l'échec de prendre la parole en public.

9-Sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous votre français oral ?

Valeur sur l'échelle	Nombre de répondants	Pourcentage
03	06	40%
07	04	20%
08	01	06%
09	04	27%
10	01	07%



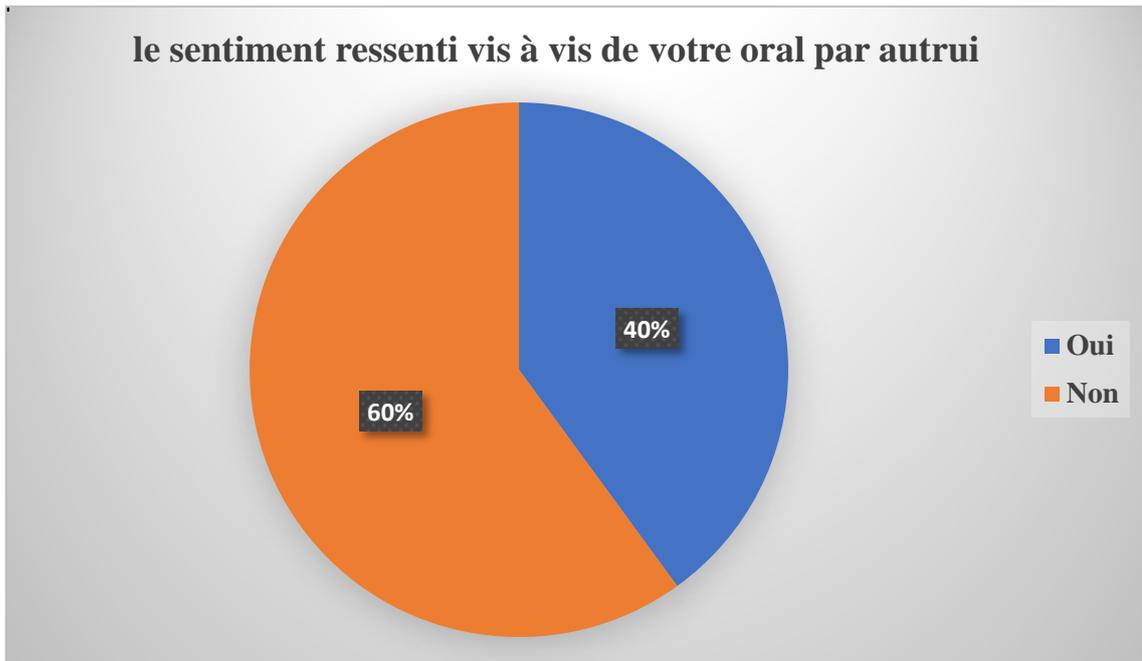
Les résultats de ce graphique sont répartis comme suit :40% des répondants disent qu'ils ne sont pas satisfaits de leur oral, certains 27% pensent qu'en moyenne sont plus au moins satisfaits de leur oral, d'autres par 06% trouvent que leur oral est presque acceptable, tandis que 20% des données collectées montrent leurs satisfactions vis-à-vis de leur oral et enfin avec 07% soit un seul répondant qui est très satisfait de son oral en donnant 10/10 sur l'échelle d'évaluation

Commentaire :

Nous tirons comme conséquence que la part la plus prépondérante des répondants soit 40% éprouvent le sentiment d'insécurité linguistique ; si nous partons de l'hypothèse que l'évaluation négative de son oral interprète la crainte de prise de parole en public, par contre un seul répondant qui n'éprouve pas ce sentiment qui pourrait entraver la communication verbale entre les individus.

10. Vous préoccupe-t-il ce que les autres pensent de votre oral ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	6	40%
Non	9	60%



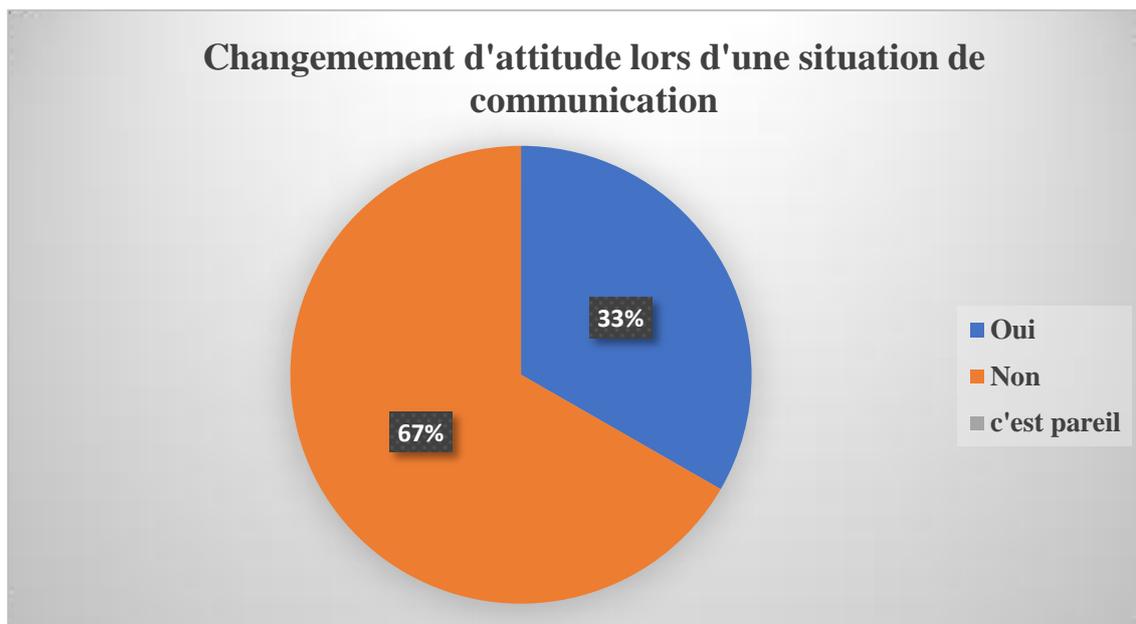
Le tableau ci-dessus montre que 60% des répondants ne se préoccupent pas de ce que les autres pensent de leurs façons de parler tandis que 40% s'intéressent implicitement à ce que les autres pensent de leurs langages parlé, ce qui expliquerait que ces derniers se sentent mal à l'aise lorsqu'ils s'expriment en public et font très attention à leurs façons de parler ce qui parfois peut engendrer des difficultés de prise de parole telle que (hésitation, hypercorrection etc.).

Commentaire :

D'après les résultats obtenus nous remarquons que 40% ont des remords s'ils font d'erreur en parlant en public et se font des soucis, ce qui explique leur haute importance vis-à-vis de leurs langages parlé devant les gens, d'une autre manière ils se sentent extériorisés de la communauté à laquelle font partie ou croient y appartenir, le cas de ces répondants s'encadre dans l'un des trois types de l'insécurité linguistique identitaire dont CALVET en a parlé, par contre 60% n'ont aucune représentation négative de leurs façons de parler.

11. Vous sentez-vous plus à l'aise avec vos élèves qu'avec vos collègues ?

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	5	33%
Non	10	67%
C'est pareil	00	00%



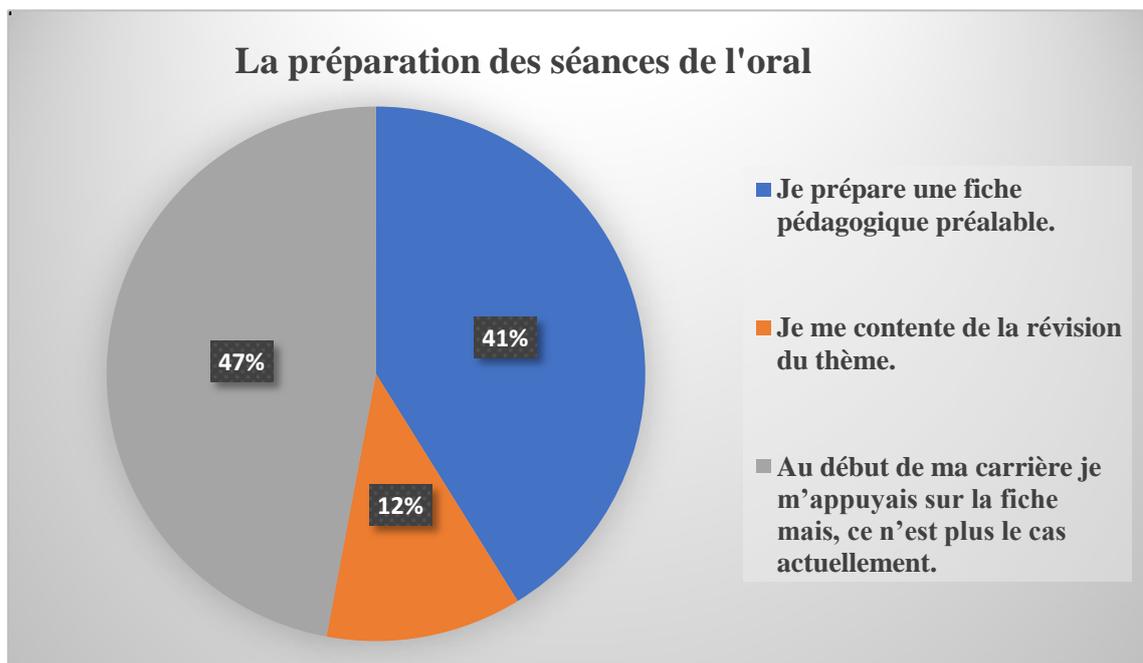
Les enseignants ont répondu par une multitude de réponses au non changement de leurs attitudes lors d'une situation de communication avec leurs élèves et leurs collègues par un pourcentage de 67% alors que les autres soit 33% d'enseignants ont affirmé qu'ils changent d'attitude lorsqu'ils sont avec leurs collègues autrement dit ; ils se sentent plus à l'aise avec leurs élèves lors d'une situation de communication.

Commentaire :

Au vu de l'écart marqué dans le graphique ci-dessus nous déduisons le résultat suivant : nonobstant que l'expérience considérable dont la majorité des répondants se contentent nous avons perçu quelques cas de figures de l'insécurité linguistique (Insécurité identitaire) chez certains répondants qui est le fait que l'enseignant se sent plus à l'aise avec ses apprenants qu'avec ses collègues ce qui interprète que l'enseignant considère que son public (ses élèves) moins compétents que lui.

12. Comment préparez-vous votre séance de l'oral ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Je prépare une fiche pédagogique préalable.	05	41%
Je me contente de la révision du thème.	02	12%
Au début de ma carrière je m'appuyais sur la fiche mais, ce n'est plus le cas actuellement.	08	47%



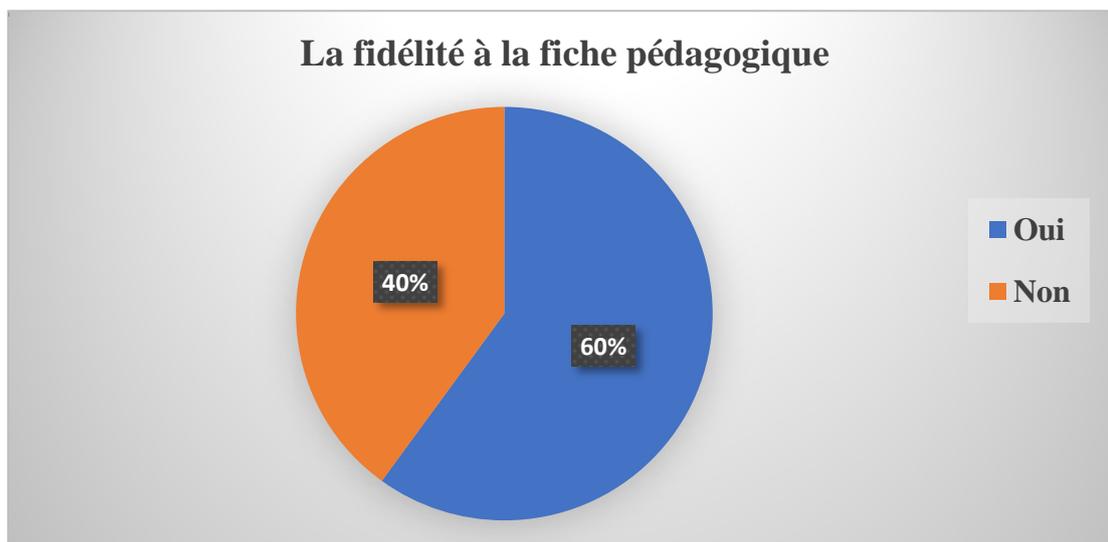
Suite aux données collectées des répondants nous avons 47% soit la partie la plus prépondérante qui ne s'appuie pas sur la fiche pédagogique lors d'une séance de l'oral tandis que 41% des répondants prépare une fiche pédagogique pour la séance de l'oral d'autres enseignants soit 12% disent qu'ils se contentent de la révision du thème.

Commentaire :

Nous mettons en évidence que les 47% de répondants grâce à leurs expériences considérables, ils se sont débarrassés de la fiche pédagogique et préfèrent entamer la séance de l'oral autrement, ce qui détermine les efforts fournis par les enseignants lors de l'élaboration d'une séance de l'oral en classe FLE.

13. Si vous utilisez une fiche pédagogique, vous y êtes toujours attachés ?

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage
Oui	09	47%
Non	06	53%



Nous avons 53% d'enseignants qui sont indépendants de la fiche pédagogique lors de la séance de l'oral face à 47% qui sont intégralement attachés à la fiche pédagogique en classe FLE.

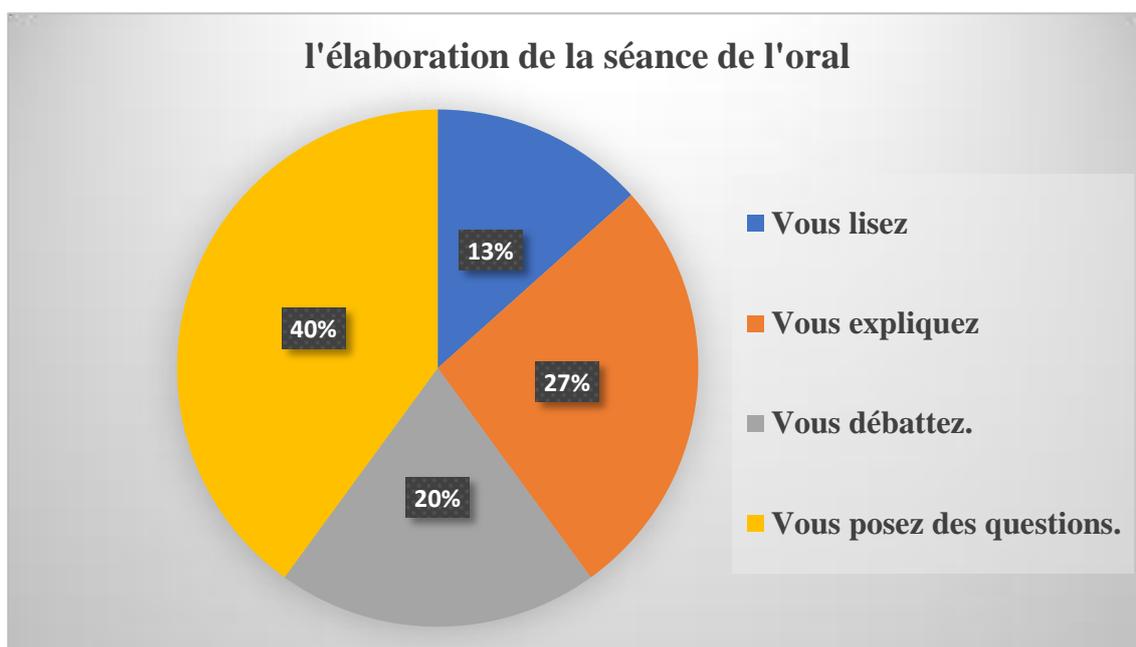
Commentaire :

Suite aux résultats obtenus nous tirons comme conséquences que presque la moitié des enseignants à savoir 47% sont subordonnés à la fiche pédagogique ce qui va les rendre prudents, moins spontanés et donc cela engendre nécessairement moins d'investissement des compétences de l'orale. Plus on est spontanés plus on stimule ses compétences. L'oralisation de l'écrit, dans une situation pareille, en devient la stratégie de dépannage par excellence. En procédant ainsi, l'enseignant se renferme de plus en plus sur ses lacunes et manques. C'est de ce cas de figure que découle petit à petit une attitude d'insécurité linguistique comme sentiment puis comportement langagier.

Cette manière d'élaborer son cours empêchera l'enseignant de développer ses compétences de l'oral et ça devient avec le temps un handicap, les élèves à leur tour vont reproduire les structures et les comportements communicatifs de leur enseignant qui oralise l'écrit au lieu de parler.

14. Pendant la séance de l'oral, en lançant le sujet, vous

Réponse	Nombre	Pourcentage
Vous lisez	02	13%
Vous expliquez	04	27%
Vous débattiez.	03	20%
Vous posez des questions.	06	40%



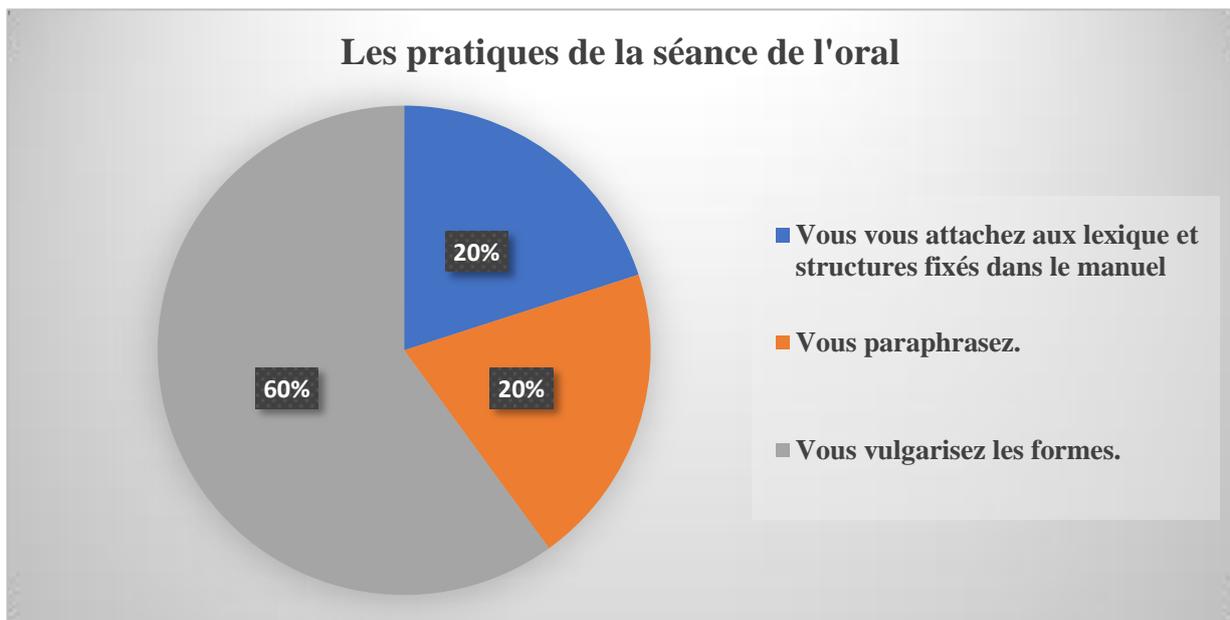
Le graphe ci-dessus montre que la majorité des enseignants d'un pourcentage qui atteint les 40% posent des questions lors de la séance de l'oral, d'autres avec 27% ils expliquent en lançant le sujet et 20% de répondants préfèrent débattre le sujet tandis que 13% d'enseignants procèdent à la lecture en présentant la leçon.

Commentaire :

Nous avons conclu notre analyse comme suit : par rapport à la question précédente (la majorité d'enseignants sont dépendants de la fiche pédagogique) tandis que pour la présente question 40% prétendent poser des questions lors de l'élaboration de la séance de l'oral ; ce qui interprète le changement de comportements des enseignants au-delà de ce qu'ils reconnaissent.

15. Dans votre séance :

Réponse	Nombre de répdnts	Pourcentage
Vous vous attachez aux lexique et structures fixés dans le manuel	03	20%
Vous paraphrasez.	03	20%
Vous vulgarisez les formes.	09	60%



Nous assistons suite à l'obtention des résultats de ce graphe à une parité remarquable entre deux questions, 20% d'enseignants qui préfèrent paraphraser les leçons face à 20% d'enseignants qui s'attachent aux lexiques et structures fixés dans le manuel tandis que 60% des répondants vulgarisent les formes.

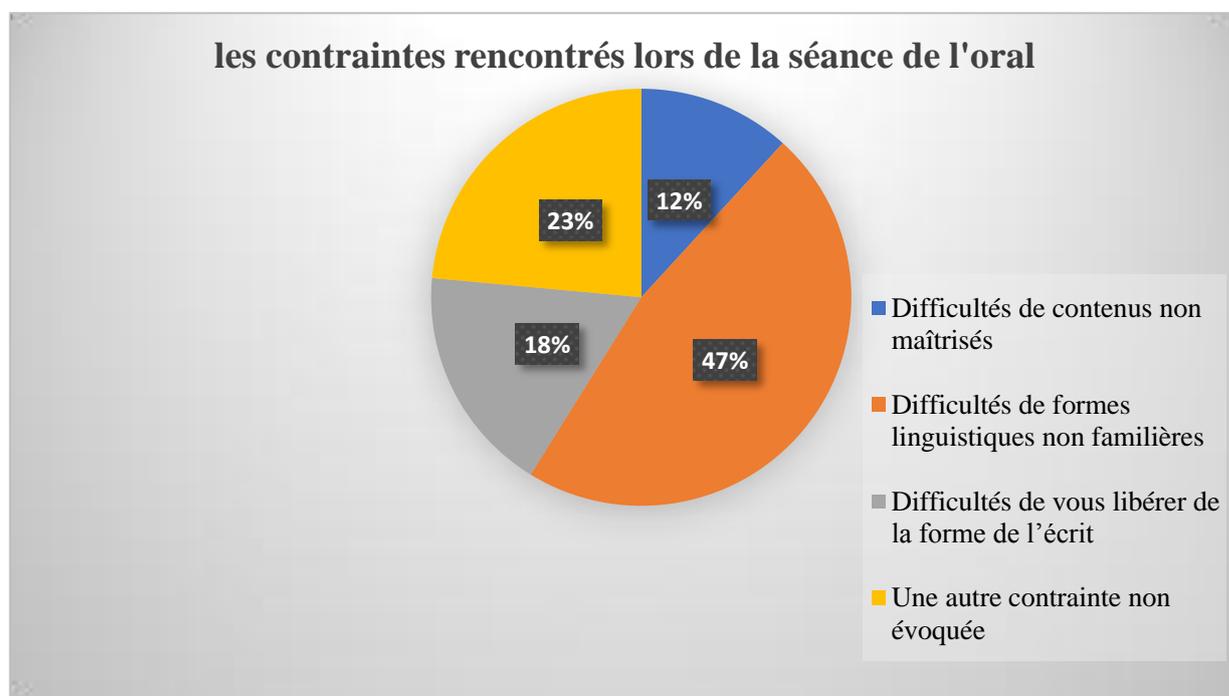
Commentaire :

La plupart des répondants soit 60% vulgarisent les formes durant la séance de l'oral ce qui prouve leurs forte compétences communicatives, car vulgariser signifie n'être plus subordonnés à l'oralisation de l'écrit qui est une forme d'insécurité linguistique cependant, nous percevons 20% parmi les enseignants

qui s'attachent aux lexique de manuel, cette attitude est une forme d'insécurité linguistique basée sur l'oralisation de texte de crainte de commettre d'erreurs.

16. Quelles contraintes rencontrez-vous en menant la séance de l'oral ?

Réponse	Nombre de répdnts	Pourcentage
Difficultés de contenus non maîtrisés	2	20%
Difficultés de formes linguistiques non familières	08	20%
Difficultés de vous libérer de la forme de l'écrit.	3	60%
Une autre contrainte non évoquée	02	27%



Le secteur présenté ci-dessus montre que 18% des répondants ont des difficultés de contenus non maîtrisés, 55% des répondants ont des difficultés de formes linguistiques non familières tandis que 27% des répondants rencontrent des difficultés de se libérer de l'écrit.

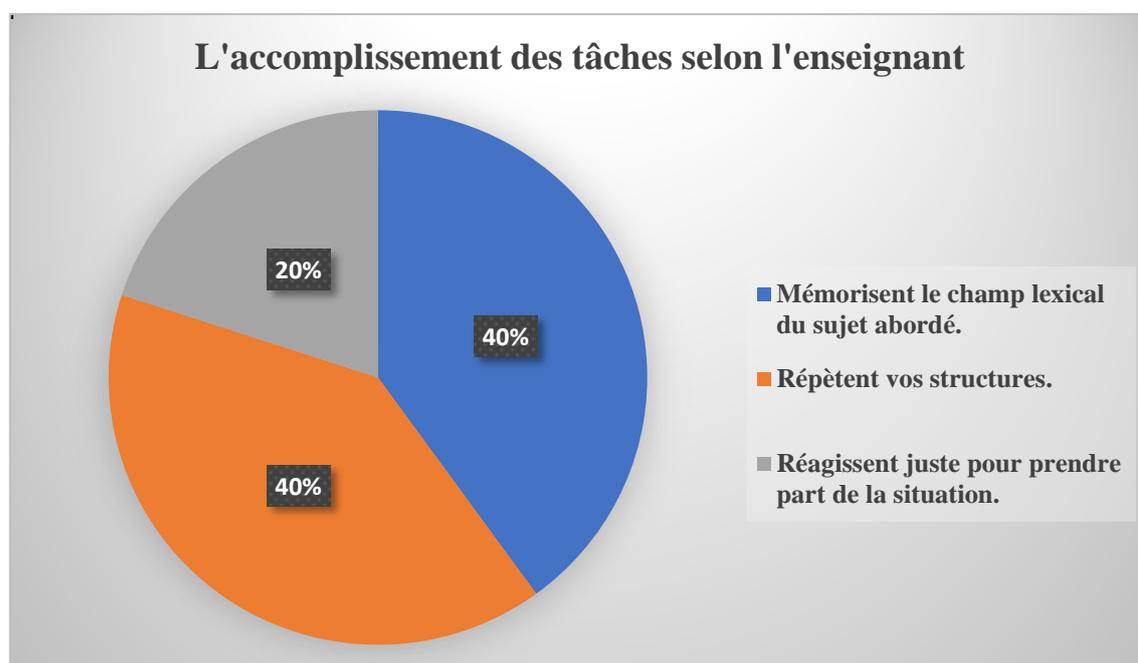
Commentaire

D'après les données collectées nous pouvons dire que les enseignants rencontrent de différentes difficultés que ce soit sur les contenus non maîtrisés, de formes linguistiques non familières ou de l'indépendance de la forme de l'écrit, voire même la faible production de l'oral chez les apprenants qui empêche

l'élaboration de la communication entre enseignant-apprenant, nous assistons alors à des différents états de malaise qui résultent de l'insécurité linguistique.

17. Vos tâches seront accomplies quand vos élèves :

Réponse	Nombre	Pourcentage
Mémorisent le champ lexical du sujet abordé.	06	40%
Répètent vos structures.	06	40%
Réagissent juste pour prendre part de la situation.	3	20%



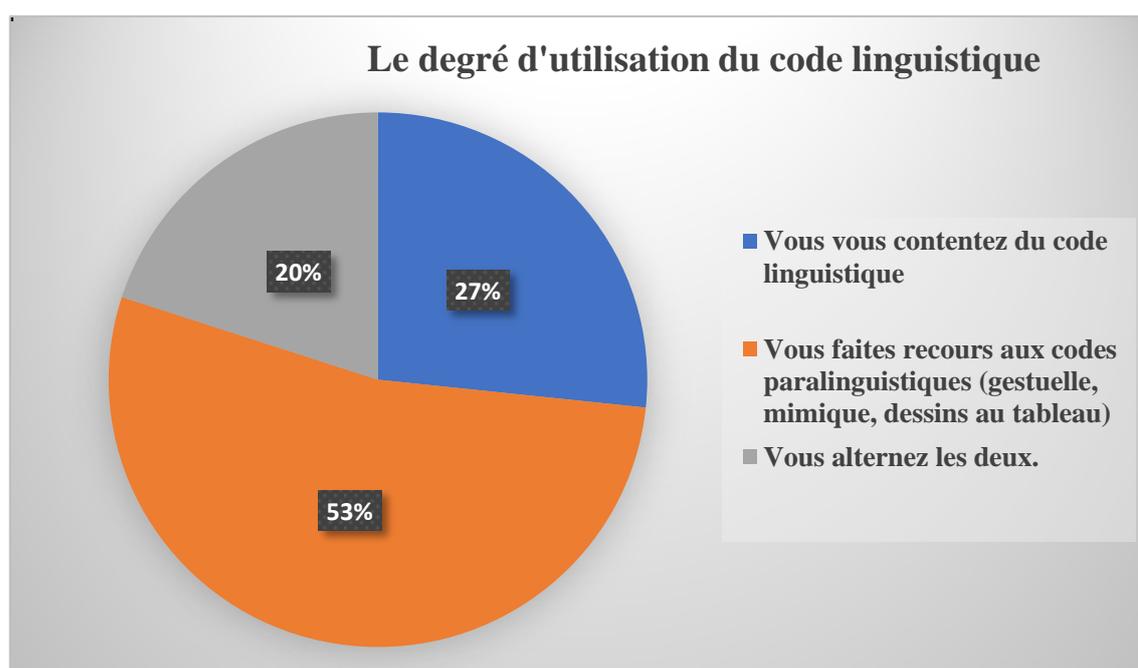
Après la collecte des données nous avons 40% d'enseignants qui pensent que l'accomplissement de leurs tâches quand l'apprenant mémorise le champ lexical, et 40% également d'enseignants trouvent que l'achèvement de leurs tâches consistent en la répétition de leurs structures par l'apprenant tandis que 20% d'enseignants estiment que l'aboutissement de leurs tâches portent sur la réaction de la situation pour participer.

Commentaire :

Nous assistons d'après ces résultats obtenus à 40% des répondants qui poussent leurs apprenants à mémoriser le champ lexical et les structures ; ce qui rend l'apprend incapable d'improviser une situation langagière lors de son apprentissage et de créer chez lui un handicap psycholinguistique l'empêchant à développer ses compétences de communication.

18. Pour transmettre votre message :

Réponse	Nombre	Pourcentage
Vous vous contentez du code linguistique	04	27%
Vous faites recours aux codes paralinguistiques (gestuelle, mimique, dessins au tableau)	08	53%
Vous alternez les deux.	03	20%



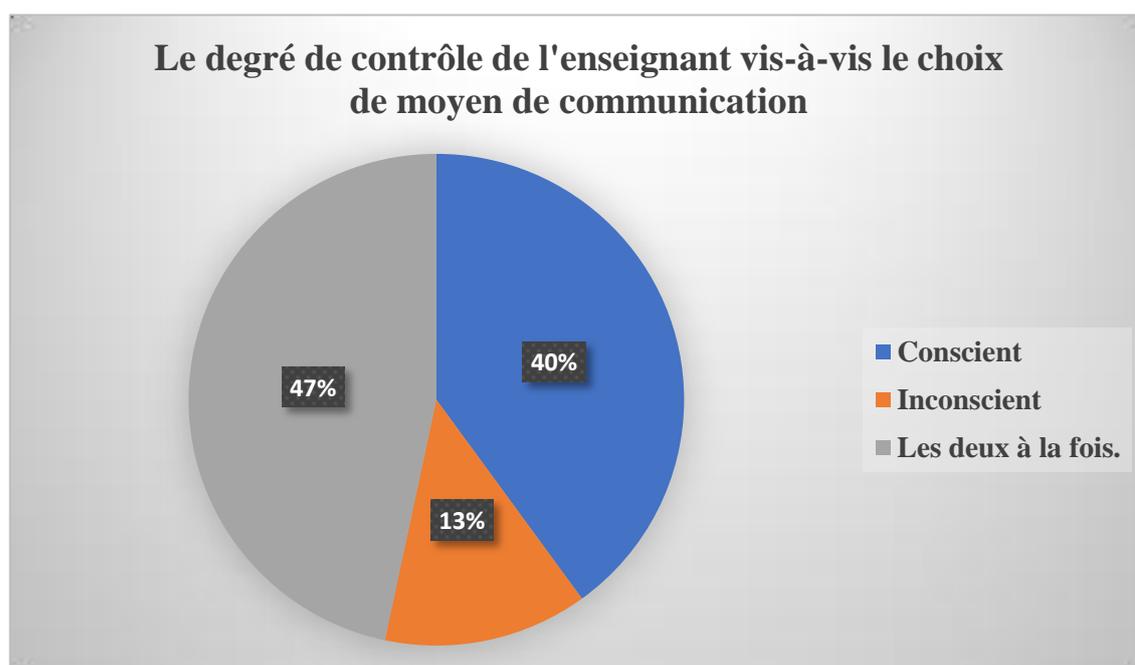
Le graphe ci-dessus nous indique que 27% des répondants se contentent du code linguistique et 53% des répondants font recours aux codes paralinguistiques tandis que 20% des répondants alternent les deux codes à la fois.

Commentaire :

Les données collectées nous confirment la présence remarquable du code paralinguistique qui dévoile l'incompétence linguistique chez certains enseignants pour trouver le mot adéquat ou vulgariser aux élèves le savoir.

19. Le choix des moyens de communication est souvent

Réponse	Nombre	Pourcentage
Conscient	06	40%
Inconscient	02	13%
Les deux à la fois.	07	47%



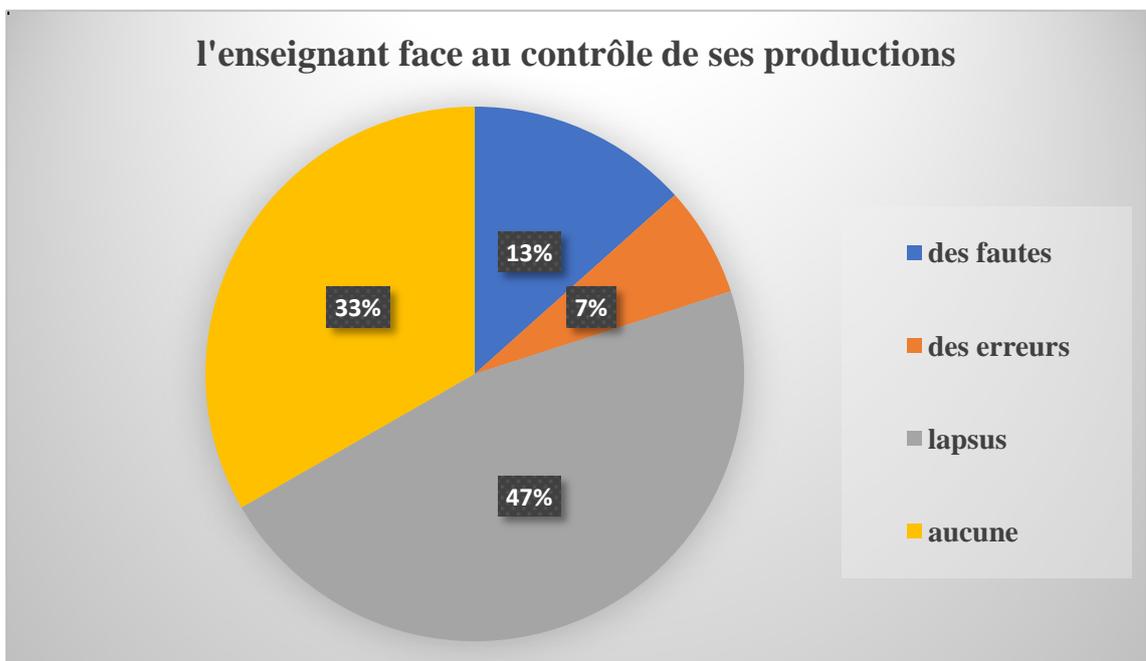
Les résultats obtenus montrent que 40% des répondants sont conscients dans le choix de leurs moyens de communication par contre 13% des répondants sont inconscients du choix de moyen de communication tandis que le reste soit 47% des répondants sont à la fois conscients et inconscients en même temps.

Commentaire :

D'après les dépouillements ci-dessus nous constatons que les enseignants manquent quand même de contrôle dans le choix de moyen de communication, c'est ce qui peut engendrer moins de rigueurs dans leurs pratiques en salle et la mauvaise gestion de classe peut prendre place et fait appel aux désordres ce qui est entièrement anti-pédagogique.

20. En vous exprimant, vous commettez le plus :

Réponse	Nombre	Pourcentage
Des fautes	02	13%
Des erreurs	01	07%
Lapsus	07	47%
Aucune	05	33%



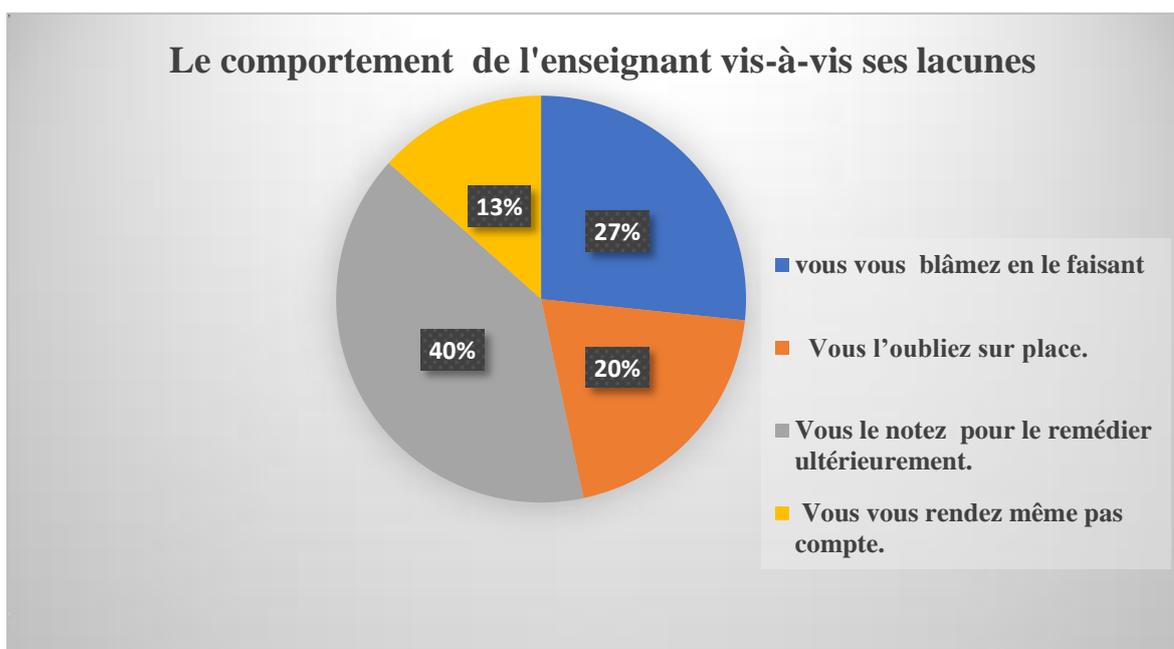
L'illustration du graphe ci-dessus démontre qu'il y a 13% des répondants qui font des fautes 07% commettent des erreurs 47% font de lapsus et 33% ne font aucune.

Commentaire :

Nous constatons que l'enseignant observe consciemment ses productions avec un esprit analytique ce qui prélude sa volonté s'améliorer en ayant un contrôle sur soi.

21. Si ça été le cas.

Réponse	Nombre	Pourcentage
Vous vous blâmez en le faisant	04	27%
Vous l'oubliez sur place.	03	20%
Vous le notez pour le remédier ultérieurement.	06	40%
Vous ne vous rendez même pas compte.	02	13%



Le pourcentage du graphe ci-dessus est réparti de la manière suivante :27% des répondants se blâment en faisant l'erreur 20% d'autres l'oublient sur le coup

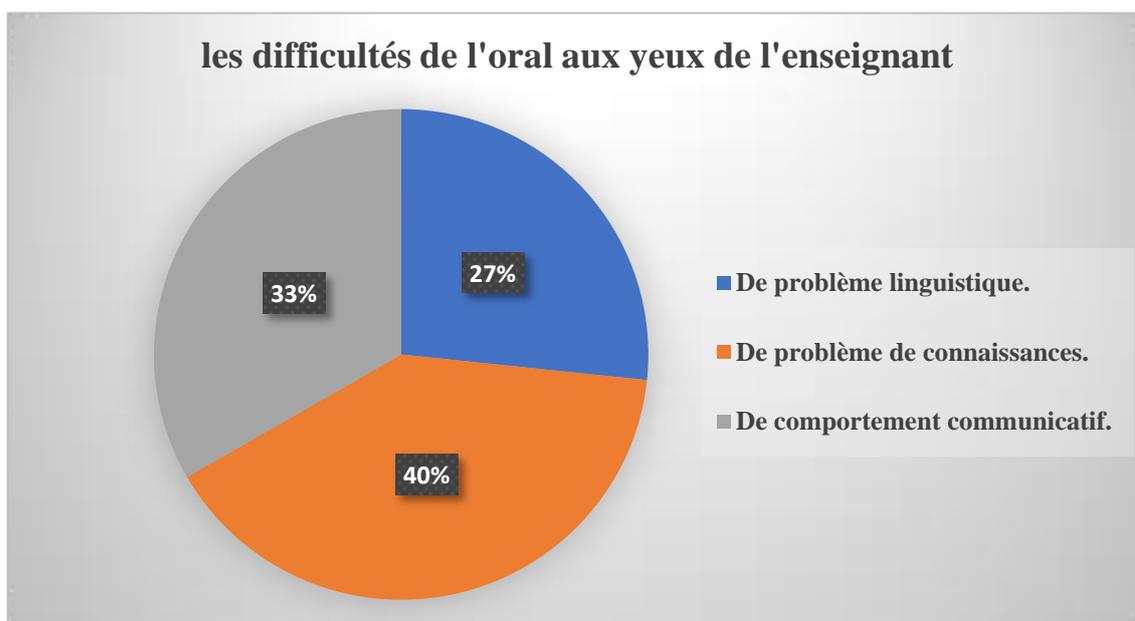
40% notent l'erreur faite pour la remédier plus tard tandis que 13% ne se rendent même pas compte qu'ils ont fait d'erreur.

Commentaire :

Notre analyse est lue de la façon suivante :40% d'enseignants ont le sentiment de la responsabilité vis-à-vis leurs productions de l'oral, l'exagération donc crée le sentiment de culpabilité, ce qui l'emmène vers une lourde l'insécurité linguistique par contre nous assistons également à 40% des répondants qui remédient leurs lacunes ultérieurement ce qui interprète leur volonté de s'améliorer et 20% d'enseignants qui oublient sur le coup leurs lacunes ce qui place ces derniers dans le rang des débutants.

22-. Une difficulté de l'oral est-elle l'indice

Réponse	Nombre	Pourcentage
De problème linguistique.	04	27%
De problème de connaissances.	06	40%
De comportement communicatif.	05	33%



Les données obtenues selon le graphe ci-dessus présente les résultats de la sorte :27% d'enseignants interprètent les difficultés de l'oral comme problèmes

linguistique 40% d'enseignants trouvent que les difficultés de l'oral se situent au niveau de problèmes de connaissances tandis que 33% d'enseignants disent que les difficultés de l'oral proviennent de comportement communicatif.

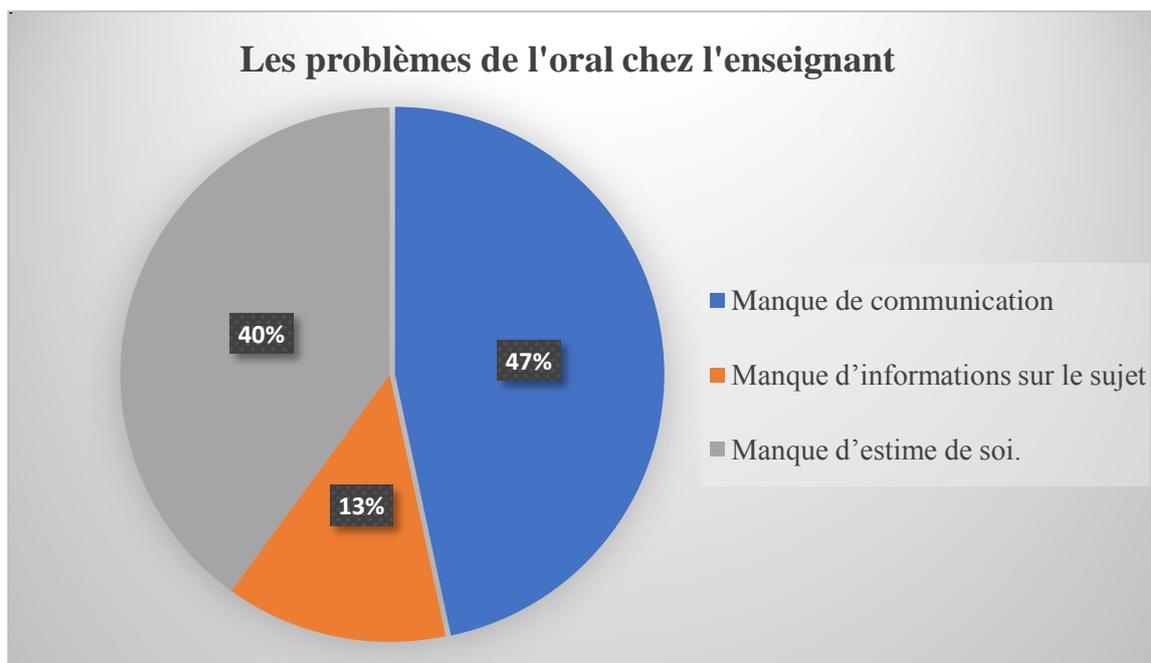
Commentaire :

La majorité des répondants perçoivent les difficultés de l'oral au niveau de problèmes connaissances ce qui explique que cette compétence a besoin d'être remédiée par d'autres pratiques pour que le niveau de l'apprenant progresse.

Le 33% de problème de comportement communicatif que voient les enseignants explique que même le code non verbal ne fait pas partie de l'acte de communication tout en sachant que l'oral est une scène.

23. Par quoi justifiez-vous vos problèmes de l'oral ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
La pratique de français qu'à l'école	07	47%
Manque d'informations sur le sujet	02	13%
Peur de commettre l'erreur.	06	40%



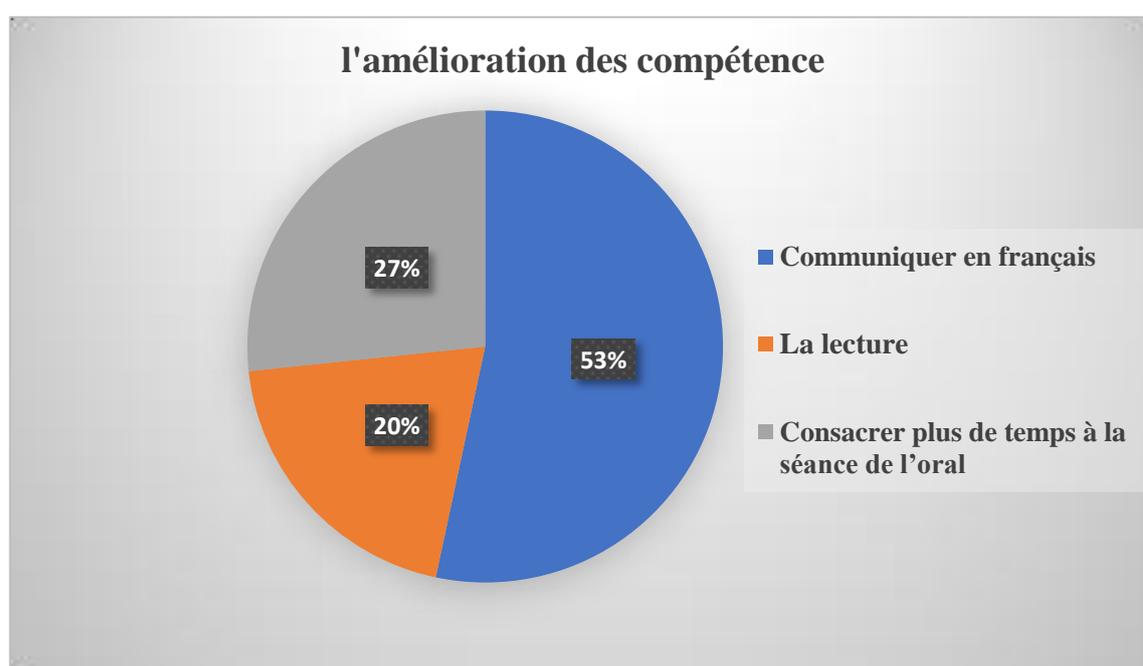
Dans le graphe ci-dessus 47% des répondants justifient leurs problèmes de l'oral par le manque de communication 13% d'enseignants disent que leurs problèmes de l'oral résident en niveau de manque d'informations sur le sujet alors que 40% d'enseignants voient que leur problème provient de la crainte de faire d'erreur.

Commentaire :

Nous constatons que la majorité des répondants déclarent que leurs problèmes de l'oral résident au non pratique de français en dehors l'école, autrement dit ils parlent en français qu'en classe ; ce qui explique que le facteur social joue un rôle très important dans l'amélioration des compétences communicatives.

24. Que faites-vous pour améliorer vos compétences ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Communiquer en français	08	53%
La lecture	03	20%
Consacrer plus de temps à la séance de l'oral	04	27%



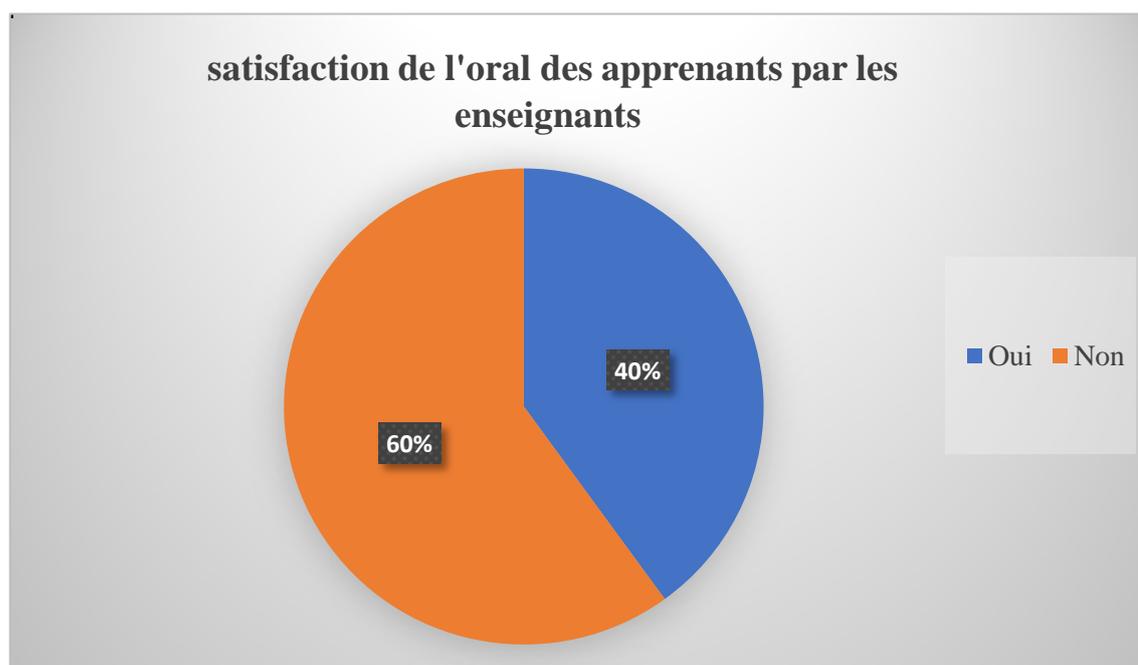
Parmi les répondants nous remarquons 53% déclarent que l'amélioration des compétences vient en communiquant en français 20% des répondants préfèrent la lecture afin d'améliorer les compétences tandis que 27% des répondants demandent plus de temps à consacrer dans la séance de l'oral.

Commentaire :

Partons de l'hypothèse que parmi les atouts qui font perdurer une langue c'est bien la pratique et la volonté de s'exprimer : la majorité des enseignants voient l'amélioration en parlant avec autrui en français car la pratique permet de véhiculer les connaissances langagières sociales et culturelles qui se feront sous la direction de l'échange communicatif.

25. Êtes-vous satisfaits de l'oral de vos élèves ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	06	40%
Non	09	60%



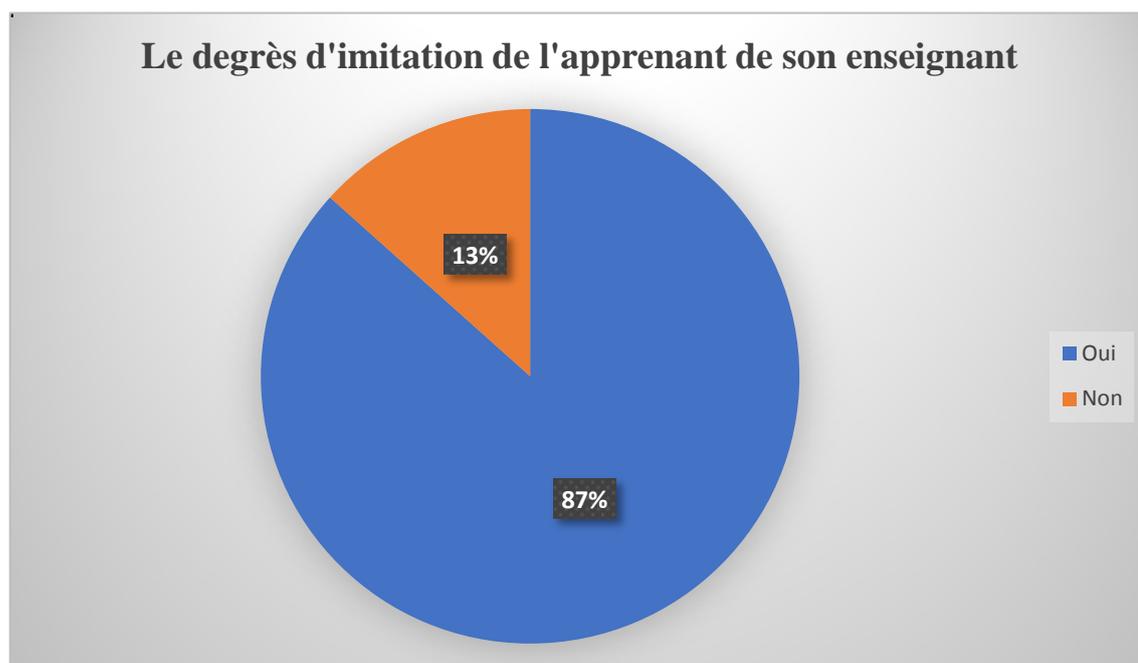
Les données collectées montrent que 60% des répondants ne sont pas satisfaits de l'oral de leurs apprenants tandis que 40% des répondants sont tout à fait satisfaits de l'oral de leurs apprenants.

Commentaire :

Partons de l'hypothèse que la langue s'acquière en imitant l'autre, nous observons que le taux le plus dominant des répondants sont insatisfaits de l'oral de leurs élèves ce qui pourrait expliquer que l'incompétence de l'enseignant pourrait affecter celle de son apprenant car ce dernier c'est un portrait calqué de son maître vu qu'il apprend de lui différentes compétences en classe FLE

26. Leur arrive-t-il d'imiter votre façon de parler ?

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	13	87%
Non	02	13%



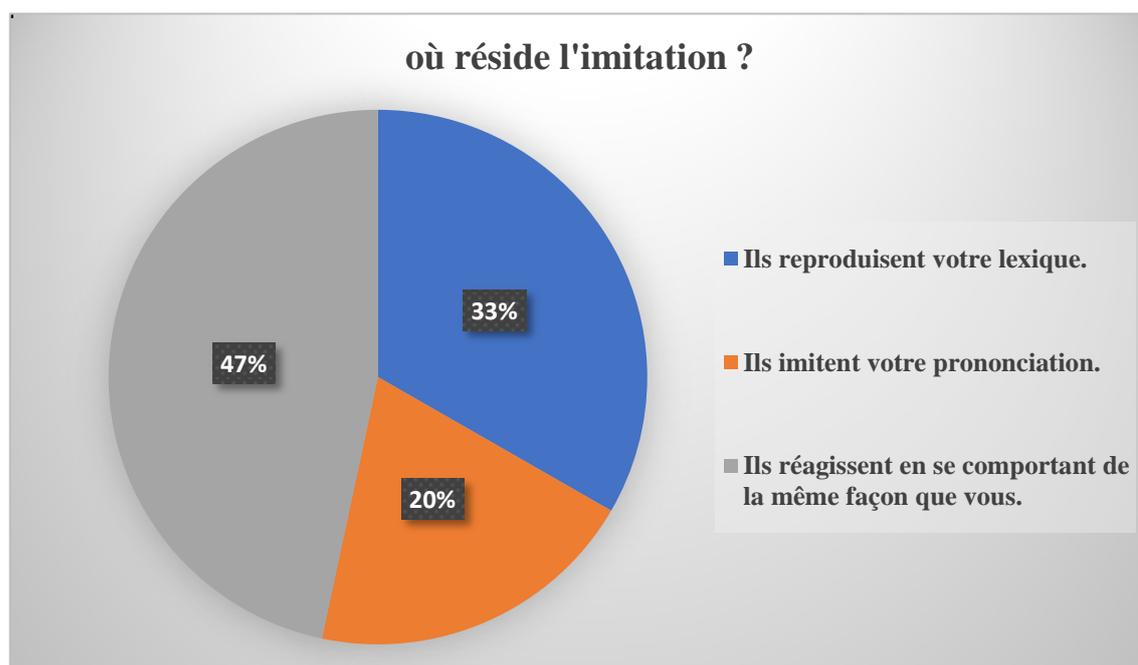
Le graphe sus indiqué dévoile que 87% des enseignants affirment que leurs apprenants les imitent face à 13 % d'enseignants disent que leurs apprenants ne les imitent pas.

Commentaire :

Les résultats obtenus nous confirment que l'analyse de la précédente question qui vise que la langue s'acquiert par imitation dont l'apprenant obéit aux pratiques promulguées par son enseignant qu'au final nous obtiendrons un apprenant de forme calquée par son enseignant.

27.. Si oui :

Réponse	Nombre	Pourcentage
Ils reproduisent votre lexique.	05	33%
Ils imitent votre prononciation.	03	20%
Ils réagissent en se comportant de la même façon que vous.	07	47%



L'obtention des données montrent que 33% des répondants disent que leurs apprenants reproduisent leurs lexiques 20% des répondants affirment que les apprenants imitent leurs prononciations 47% des répondants déclarent que les apprenants réagissent et se comportent comme la façon de leurs enseignants.

Commentaire :

L'imitation de l'apprenant à son enseignant est répartie entre prononciation, reproduction de même lexique et la simulation de même comportement, et cela peut être une arme à double tranchant pour l'élève qui apprend tout acte communicatif de son maître autrement dit (tout dépend de niveau de la compétence de l'enseignant) qui affecte ou améliore les compétences de son apprenant

Chapitre :02

Comment les apprenants s'expriment oralement ?

Après la transcription orthographique de l'enregistrement vocal et afin de repérer chez les apprenants notre objet d'enquête : les difficultés de l'oral qui découlent de celles de leurs enseignants, nous suivrons la grille d'analyse résumée dans le tableau ci-dessous :

Apprenant :01

	Hésitations	Silence	Répétition/correction	Niveau de l'oralité	
1 ^{ère} étape	Trois fois	Deux fois	Trois fois - « je voudrais, euh je voudrais participer euh, euh au la fête ». « au lieu de dire à la fête »	Prononciation	La gestuelle
				La prononciation est moyenne, erreurs dues à l'insécurité linguistique (il a dit « préserve » au lieu de «préserver».	Des signes De peur, Frottement des mains, regards vers le sol, voix tremblante, expriment son insécurité linguistique
	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)	Structure morphosyntaxique	

2 ^{ème} étape	L'apprenant a fait une faute de conjugaison et l'utilisation de l'article la devant un nom masculin : -« la patrimoine n'a pas préservé » au lieu de « le patrimoine n'est pas préservé ».	L'apprenant n'a pas fait l'accord d'une manière correcte .	L'apprenant a utilisé des structures simples, des phrases courtes , car il avait peur de parler - le mal placement de l'adjectif « bien » dans la phrase « pour préserve la patrimoine bien ».il a conjugué le verbe au lieu de l'utiliser à l'infinitif « préserver »
---------------------------	---	--	--

L'apprenant a hésité parce qu'il pensait que ses compétences linguistiques étaient médiocres., sa gestuelle montrait de l'anxiété. Il répondait par des phrases simples et Courtes pour ne pas faire d'erreurs. Parfois hésitant, parfois silencieux, et faisait recours à l'arabe. Ses moments d'anxiété, d'hésitation, de répétition et de silence ont perturbé ses productions : phrases très concises, mal placements des unités grammaticales, l'erreur de conjugaison, etc.

L'apprenant :02

	Deux fois	Trois fois	Une fois : J'aimerais euh ! voir le	Prononciation	La gestuelle
	Hésitations	Silence	Répétition/correction	Niveau de l'oralité	
	Trois fois	Cinq fois	Deux fois :	Prononciation	La gestuelle
					tenue, des sourires non contrôlés, quand il bloque son visage se crispe(anxiété)
	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)	Structure morphosyntaxique	
2 ^{ème} étape	L'apprenant a fait deux fautes de conjugaison. Il a conjugué le verbe après la préposition « pour » « Pour découvri le patrimoine de Ghardaïa » au lieu de « pour découvrir »		L'apprenant n'a pas fait l'accord d'une manière correcte.	L'apprenant répond par de mots simples au lieu de développer mieux ses idées.	

Ce qui nous a attiré l'attention dans le cas de cet apprenant c'est bien son chuchotement avec son camarade faisant signe de rejeter la prise de parole par timidité et de crainte de faire d'erreur, ce qui fait un résultat qui enrichi notre travail, ses comportements lors de sa réponse reflète son malaise causé par l'insécurité linguistique, le moment de silence, hésitations ,répétitions ont fait de ses structures grammaticales fausses :répondre par des courtes phrases et commettre de fautes de conjugaison.

L'apprenant :03

			Le fête, le fête de Ghardaïa	Mauvaise prononciation	L'apprenant n'était pas
	Hésitations	Silence	Répétition/correction	Niveau de l'oralité	
étape			« la fête »		d'anxiété que son visage exprime, le blocage, des interjections, il ne trouve pas les mots pour répondre
2 ^{ème} étape	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)	Structure morphosyntaxique	
	L'apprenant a fait une faute « je voir les tapis traditionnels » -la non conjugaison de verbe voir après le pronom je « je vois les tapis traditionnels »		L'apprenant n'a pas fait l'accord d'une manière correcte.	L'apprenant répond par des phrases courtes et des adverbes tels que « bien, très peu, beaucoup » « j'aime le patrimoine » -la voix tremblante de l'apprenant justifie son insécurité linguistique qui l'a emmené au blocage.	

Cet apprenant avait une attitude très anxieuse, sa gestuelle reflète son état de malaise, ce qui était produit dans ses réponses verbales : des phrases et des structures courtes, trop d'hésitations, des instants de silences, confusion entre les pronoms, tous ces paramètres ont fait que le désordre de ses idées se justifie par un résultat d'insécurité linguistique.

L'apprenant :04

	Aucune	Aucun	Aucunes	Prononciation	La gestuelle
	Hésitations	Silence	Répétition/correction	Bonne	L'apprenant a le
étape					Niveau de l'oral
					l'enseignant dès les yeux, avec une voix déterminée il a développé ses idées.sa gestuelle est conforme à ses paroles.
2 ^{ème} étape	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)	Structure morphosyntaxique	
	Aucune faute de conjugaison il a bien utilisé le passé composé « le monument a été instauré par des ouvriers doués »		L'apprenant n'a pas fait l'accord d'une manière correcte.	L'apprenant répond par des phrases longues et développant ses idées, il voulait toujours ajouter des remarques et aimait prendre la parole »	

Cet apprenant doit être issu d'une famille dont les parents sont francophones, ce résultat confirme ce que nous avons évoqué dans la partie théorique : les facteurs familiaux et le niveau d'instruction des parents jouent un rôle important dans l'apprentissage d'une langue étrangère pour l'apprenant qui par imitation apprend à utiliser la langue.

L'apprenant :05

1 ^{ère} étape	Une fois	Deux fois	Deux fois : « par par les motifs de de le tapis » « La vou,vou ponamarique » Au lieu « la vue panoramique »	Prononciation	La gestuelle
				Des mots mal prononcés , Prononciation moyenne	L'apprenant était énervé, il claque ses doigts, ses regards allant de droite à gauche, beaucoup d'interjections
2 ^{ème} étape	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)	Structure morphosyntaxique	
	Trop d'erreur de conjugaison : - Il a utilisé le passé composée là où il devait utiliser le future « les palmiers vertes a poussé l'année prochain » -au lieu de « les palmiers verts ont poussé à l'époque »		L'apprenant n'a pas fait l'accord d'une manière correcte.	L'apprenant répond par des phrases longues et mal construites, la faute revient au manque de la préposition « l'artisanat ville Ghardaia est belle »au lieu de -« l'artisanat de la ville de Ghardaïa est beau »	

Cet apprenant aime bien prendre la parole, ce n'est pas parce qu'il est sûr de lui mais plutôt il sait que c'est une façon d'améliorer sa compétence communicative, ses comportements reflètent une insécurité linguistique, ce qui l'a conduit à l'erreur de conjugaison et d'accord par la suite, phrases longues cependant mal construites (manques des unités de discours telles que, préposition, adverbes etc.)

L'apprenant :06

Au début Cet apprenant a refusé de prendre la parole si ce n'est pas

Hésitations		Silence		Répétition/correction		Niveau de l'oral	
Deux fois		Trois fois		Deux fois :		Prononciation La gestuelle	

l'enseignant qu'il l'a presque obligé de répondre, sa gestuelle reflète une forte anxiété et un malaise avec une rougeur dessinée sur son visage conduits par l'insécurité linguistique c'est la raison pour laquelle ses productions étaient pleines d'erreurs (erreurs de conjugaison, des phrases concises, il faisait recours au silence, le choix incorrect des mots

1 ^{ère}			« artissana artissana » au lieu de « artisanat » à trop vouloir se corriger qu'il a fini par tomber	L'absence du son Z dans le mot « artisanat » il	L'apprenant avait peur de parler ses instants de
Hésitations		Silence	Répétition/correction	Niveau de l'oralité	
1 ^{ère} étape	Quatre fois	Deux fois	Trop d'autocorrection « les régions euh ! euh arides de euh de la patrimoine euh de le patrimoine euh du patrimoine de Ghardaia » pour le zone euh euh la zone touristique »	Prononciation -l'apprenant a des difficultés de prononciation -par une voix tremblante it	La gestuelle Les signes de crainte et de malaise étaient clairs sur le visage de l'apprenant, trop d'interjections, Regards Perturbés, des pronoms démonstratifs « ce artisanat) Utilisation des phrases courtes « pour sauver l'artisanat)
	Conjugaison		Accord (en genre et	Structure morphosyntaxique	
	-au lieu de « les palmiers verts ont poussé à l'époque » -la fausse utilisation du participe passé de verbe avoir « a » au lieu de « ont »			a bien répondu ou non	

L'apprenant :07

			en nombre)		
ème	Il a fait la conjugaison d'une manière correcte.		Deux erreurs d'accord « la patrimoine »	-Hésitations très fréquentes et répétitions ont fait que la structure des phrases soit détruite.	
	Hésitations	Silence	Répétition/correction	Niveau de l'oralité	
	Deux fois	Une fois	Répétitions récurrentes	Prononciation	La gestuelle

Cet apprenant se comportait de la même manière que son enseignant en répondant à la question qui lui a été posée, les mouvements de ses mains étaient non contrôlés et l'anxiété était apparue sur son visage, le malaise qu'il ressentait lui a poussé de prononcer mal certains phonèmes ce qui a rendu ses mots incompréhensibles, le débit rapide de sa voix a fait que la prononciation des mots ne soient pas bien proférés, les paramètres précédemment cités étaient conduits par l'insécurité linguistiques que l'apprenant éprouvait lors de son intervention.

1 ^{ère}			et autocorrections fréquentes : « Pour avoir euh l'actiou euh de euh admirer euh	Prononciation moyenne -absence de son « è » dans le mot	-L'apprenant était un peu à l'aise par rapport aux
	Hésitations	Silence	Répétition/correction	Niveau de l'oralité	
			au lieu de « à vouloir assister à la fête pour admirer le spectacle »		vers l'enseignant , mais il a hésité au début parce qu'il avait peur de parler .
2 ^{ème} étape	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		Structure morphosyntaxique
	Une erreur de conjugaison « l'utilisation de l'imparfait de l'indicatif « J'admirais » au lieu « admirer »		Une erreur d'accord Utilisation de l'article -la - « féminin » au lieu de -le- « masculin » - « la spectacle » au lieu de « le spectacle »		-variation de catégorie grammaticale « J'admirais » au lieu de « admirer » -variation de genre « la spectacle » au lieu de « le spectacle »

L'apprenant :08

Les marques de l'insécurité linguistique étaient assez claires au niveau corporel, cette dernière était traduite dans ses productions linguistiques, les hésitations, les répétitions et les corrections ont détruit les structures des phrases produites, ainsi que le mal choix ou bien le mal placement des mots qui a aussi influencé les structures grammaticales des phrases, ajoutons les erreurs d'accord et de conjugaison.

1 ^{ère} étape	Deux fois	Trois fois	Répétition Deux fois : « plus que de le habitude ;plus que de le habitude euh » Correction une seule fois « qui rend euh qui rendent prochainement »	Prononciation	La gestuelle
				Moyenne	Chez cet apprenant Le code paralinguistique était présent de manière abusive et incontrôlée avec parfois de blocage
2 ^{ème} étape	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)	Structure morphosyntaxique	
	aucune		Il n'a pas fait l'accord de manière correcte « que de le habitude au lieu de plus que d'habitude	-Réponse par des phrases courtes. -L'article « le » mal placé dans la phrase « plus que de le habitude ».	

L'apprenant :09

Synthèse

Nous pouvons remarquer qu'à partir des réponses obtenues à l'issue d'enquête par nos outils d'investigation, que certains enseignants souffrent du

phénomène de l'insécurité linguistique qui a fait que la production de l'oral de l'apprenant soit moins compétente et de qualité insatisfaisante.

Nous allons au cours de cette synthèse énumérer les cas de figures de ce phénomène suivant les résultats que nous avons collectés.

Ces résultats obtenus nous ont permis de connaître les différents points de vue des enquêtés concernant l'efficacité des activités pratiquées en classe dans les séances de l'oral et nous a également offert l'opportunité de détecter le sentiment de l'insécurité chez nos enquêtés et voire ce qui peut engendrer ce phénomène comme conséquence vis-à-vis la production orale des apprenants.

Nous allons exposer les facteurs des cas d'insécurité linguistique chez les enseignants sous forme de réponses au questionnaire que nous avons établies :

Question :01

Si vous utilisez une fiche pédagogique, vous y êtes toujours attachés ?

- Suivant l'interprétation de cette réponse collectée auprès des enseignants nous avons constaté le pourcentage considérable soit 53% des répondants déclarant la fidélité de l'enseignant à la fiche pédagogique : ce comportement en salle de classe témoigne d'abord l'oralisation de l'écrit qui est une figure d'insécurité linguistique et une incompétence d'expression orale ; c'est une façon de dépanner la situation afin de vulgariser l'information.

Question 02 :

Vous est-il arrivé de comparer votre oral à celui des autres ?

- la majorité des répondants soit 73% font très attention à leurs langages parlés notamment au sein de l'enseignement /apprentissage et ressent une lourde responsabilité vis-à-vis le niveau de maîtrise de l'expression orale lors d'une situation de communication car pour eux l'image de soi compte beaucoup ,dans leurs yeux la bonne maîtrise de la langue leur faire sentir qu'ils sont intégrés et font partie de la communauté éducative, or ce sentiment de haute responsabilité pourrait engendrer des résultats néfastes telle que l'échec de prendre la parole en public.

Les figures de l'insécurité linguistique que nous avons détectées sont sous forme d'attitudes comportementales en salle de classe que nous allons énumérer comme suit :

Question :03

Pour transmettre votre message quel code linguistique utilisez-vous ?

Le pourcentage prépondérant de nos répondants à cette question soit de 46% qui utilisent abusivement le code paralinguistique en classe, ce dernier résulte d'une incompetence communicative lors de l'activité orale en classe. C'est ce qu'en fait nous avons remarqué lors de notre présence en classe : car la norme est que le code linguistique doit être le plus utilisé avec bien entendu la coprésence des autres codes.

Prenez-vous la parole en français avec vos collègues et responsables ?

Nous constatons que la majorité des répondants soit d'un pourcentage de 58% ne prennent pas souvent la parole ni avec les collègues ni avec les responsables, c'est ce qu'en réalité nous avons remarqué lors de notre présence au séminaire animé par l'inspecteur qui a eu lieu au lycée de KARMA Boudjemaa à Bouhraoua en date du 21/03/2023. Les enseignants ne participent pas lors de la présentation du cours et préfèrent écouter que de parler en prenant note sur leurs cahiers en dépit des questions dirigées par l'inspecteur, sauf bien entendu certains enseignants qui semblent habitués de prendre la parole en publique.

Nous avons également constaté certains enseignants qui préfèrent s'asseoir dans les dernières tables de l'amphi : cette attitude est en fait un comportement qui s'explique en psychologie de la communication par le rejet de la participation à une situation d'échange résultant d'une insécurité linguistique, sa première cause l'image de soi et la peur de faire l'erreur.

En conséquent l'insécurité linguistique que nous avons aperçue chez les enseignants a bel et bien affecté la compétence de l'orale des apprenants et cela d'après ce que nous avons remarqué en salle de classe et d'après les déclarations des enseignants que nous allons citer ci-après :

Leur arrive-t-il d'imiter votre façon de parler ?

Oui 87%.

La part la plus prépondérante des répondants ont déclaré que les apprenants imitent leurs façons de parler avec un pourcentage de 87% ce qui va nous confirmer l'hypothèse que l'oral des élèves est une forme calquée de celle de leurs enseignants tout en sachant que la langue s'acquiert par imitation.

Leur arrive -t- il de reproduire vos lexiques et votre prononciation ?

Par ailleurs, la plupart de nos répondants soit environ 47% ont dévoilé que leurs apprenants produisent les mêmes structures langagières que leurs enseignants, cette attitude interprète que les apprenants comptent beaucoup sur le parcœurisme durant les activités de l'oral, ce qui par conséquent crée chez eux un handicap au niveau de leurs compétences communicatives, en créant chez eux le manque de créativité quand ils prennent la parole, car l'oral est une activité qui préconise la spontanéité durant les interactions verbales.

- Une autre manifestation observée en salle de classe qu'on peut la considérer comme stratégie chez l'apprenant pour éviter l'erreur : est de répondre par des phrases courtes et simples que possible, cela reflète leur méfiance en leurs propres incapacités de produire des phrases longues et correctes.

La pratique de l'expression orale nécessite un vocabulaire riche, et une connaissance parfaite de la grammaire également. Seules ces compétences apporteront aux apprenants une sécurité linguistique indispensable pour une compétence communicative sans erreurs et sans fautes.

De ce qui précède nous pouvons dire que l'insécurité linguistique de certains enseignants a été la cause de la mauvaise maîtrise de la production orale chez les apprenants par le biais de différentes activités pédagogiques que ce soit implicitement ou explicitement lors des pratiques enseignantes en classe FLE sans pour autant de négliger le facteur social de la région du sud qui crée un écart considérable entre enseignant/apprenant dans l'apprentissage de cette langue étrangère.

Enfin, le sentiment de l'insécurité linguistique reste un phénomène qu'on peut le dépasser de plusieurs manières et activités individuelles ou collectives.

Conclusion générale

Au terme de cette recherche qui s'inscrit dans le domaine de la didactique en optant sur « l'insécurité linguistique » chez les des enseignants et ce que peut

engendrer comme conséquence vis-à-vis les apprenants sur leurs productions orale au lycée LARBI Smahi « Berriane »

Afin de répondre à nos questionnements de départ, nous avons divisé notre travail en deux grandes parties, d'abord une partie réservée à la théorie qui comporte deux chapitres, le premier chapitre traite les stratégies/pratiques de l'acte à s'exprimer et la notion de la compétence communicative dans un cadre psychologique, sociolinguistique, et didactique, en abordant les facteurs et les conditions de leurs développements, en second lieu le deuxième chapitre présente la notion d'insécurité linguistique et ses figures. Ensuite, la partie pratique qui comporte deux chapitres : le premier consacré à décrire la performance de la compétence communicative des enseignants, le second chapitre traite le comportement langagier des apprenants, nous avons consacré notre démarche à l'expérimentation qui vise à recueillir les données qualitatives et quantitatives en associant deux instruments d'enquête. D'une part et séparément l'analyse de l'observation participante et non participante, tout en enregistrant les interactions verbales produites par les apprenants et leur enseignant pendant une séance de l'oral, et d'autre part un questionnaire destiné aux différents enseignants de langue française.

Nous rappelons que tout au long de notre travail nous avons essayé de répondre à la problématique suivante qui se subdivise en deux autres questions : Dans quelle mesure l'insécurité linguistique des enseignants peut-elle affecter la compétence de l'orale de leurs apprenants ? Cas des apprenants de la 3^{ème} année secondaire au lycée de ELARBI Smahi « Berriane ».

Cette problématique suscite deux questions secondaires, à savoir :

- Quels sont les facteurs qui créent le sentiment d'insécurité linguistique chez les enseignants ?
- Comment cette insécurité linguistique affecte-t-elle l'oral des apprenants ?

Avant de répondre à ces questions, nous avons émis deux hypothèses qui seront vérifiées tout au long de notre analyse :

- L'accès limité à la langue française serait à l'origine des difficultés et problèmes de l'insécurité linguistique de l'oral chez les enseignants et les apprenants !
- Les apprenants à leur tour auraient les mêmes difficultés et problèmes que leurs enseignants !

Par le biais de ce travail de recherche, et grâce aux enregistrements vocaux faits auprès des apprenants en classe de 3^{ème} année secondaire de langue française.

Nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- ✓ Les données recueillies montrent que l'accès limité à la langue d'enseignement est à l'origine des difficultés et problèmes de l'oral chez les enseignants et les apprenants (les enseignants disent que le français s'emploie qu'en salle de classe).
- ✓ Suivant les données collectées, les enseignants ont bel et bien déclaré qu'ils comparent leurs parlers à celui des autres : cette attitude reflète un lourd sentiment de responsabilité que l'enseignant ressent lors de prise de parole car ils considèrent que leurs pratiques langagières sont moins maîtrisées par rapport à celui des autres.
- ✓ L'insécurité linguistique des enseignants a créé une incompétence de la production orale des apprenants (en se basant sur l'hypothèse que la langue s'acquière par imitation)
- ✓ L'effet de l'insécurité linguistique des enseignants a poussé les apprenants à se servir abusivement des codes paralinguistiques pour éviter de tomber dans les erreurs linguistiques.
- ✓ La part la plus prépondérante soit 83% des enseignants souffrent de l'insécurité linguistique que leurs comportements reflètent lors de la prise de parole suivant les données collectées (les enseignants ont été surtout remarqués au séminaire).
- ✓ 47% des apprenants produisent les mêmes structures que leurs enseignants, et cela il ne fait que confirmer notre hypothèse de départ qui

se base sur le fait que la compétence de l'orale des apprenants dépend de celle de leur enseignant.

- ✓ L'insécurité linguistique des enseignants a fait de l'apprenant lors de l'activité orale un apprenant passif sans interaction sans participation, en dépit de ses qualités communicatives acquises des années durant.
- ✓ La majorité des enseignants ont déclaré qu'ils ne prennent pas la parole en langue française ni avec les collègues ni avec les responsables, ce manque de pratique de langue crée un écart d'incompétence communicative lors d'une activité orale, et c'est ce qu'en réalité nous avons remarqué au séminaire que nous avons assisté.

A travers les résultats obtenus, nous avons pu vérifier les hypothèses émises au Départ, et nous avons pu confirmer que l'insécurité linguistique des enseignants a affecté la production orale de l'apprenant et fait de lui un résultat d'incompétence lors de l'activité orale et que ce phénomène s'explique à l'accès limité à la langue d'enseignement.

Pour conclure, il convient de dire que ce travail ne peut traiter le sujet d'insécurité linguistique dans sa totalité. Or, il peut constituer un point de départ pour d'autres travaux de recherches selon diverses perspectives.

Références Bibliographiques :

Les ouvrages :

- CUQ, Jean-Pierre, GRUCA, Isabella. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presse universitaire de Grenoble, 2005.
- [Vers la compétence de communication. Dell H. Hymes, 1984, Collection « Langues et apprentissage des langues », Paris, Hatier-Crédif, 219 p.]
- Ministère de l'éducation de l'Ontario. *Politique d'aménagement linguistique* , PUG, Paris, 2004
- Canale M., Swain M. (1980): «Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing», in *Applied Linguistics*, vol.1.n° 1, p. 28.
- Moirand Sophie : *Enseigner à communiquer en langue étrangère* Hachette, Paris (1982.P17)
- Carullo, K. 1999. *La précision linguistique et l'aisance à communiquer en enseignement intensif du français*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 173 p.
- A. AREZKI, « Le rôle et la place de français dans le système éducatif algérien »,2002. p.22
- Richard Gerrig, Philip Zimbardo, psychologie, France, PEARSON, 2008, p.398.
- (La psychologie de la communication théories et méthodes (Jean-Claude Abric(P-04)le petit atelier Armand Colin, 2008 pour la 3e édition).
Karen Huffman, *introduction à la psychologie*, Québec, De Boeck, 2007, p.12
- [Langage *et communication*. PUF, Paris, 1956, CEPL,Retz, Paris, 1973, p. 19]
- Claude Roy in *Communication*, Bidon, Tolérance,12 Juin (1995, p.29),
- René C Et William C, *La communication orale*, Ed., Nathan, Paris, 1994, p.16.
- LABOV.W 1976 sociolinguistique, Tard.Fr.d'A.KIHM Paris, Editions de Minui.P176
- BOURDIEU.P ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard P 123 (1982)

- GUENIER.Nicole E.KHOMSI.A les français devant la norme ,Edition champion (P97) 1987
 - FRANCARD.M « insécurité linguistique »in MOREAU M.L(Ed) sociolinguistique, concept de base,liège,Mardaga (P172) -1997
 - DUEZ.D pauses silencieuse et pauses non silencieuse dans trois types de message oraux : travaux de l'institut de phonétiques d'Aix 1980/82 vol-8 (P85-)
 - FARACO M., *Répétition, acquisition et gestion de l'interaction sociale en classe de L2*, 2002 P.25
 - Blanche-Benveniste, C.1997. *Apprentissage de la langue parlée*. Paris :Ophrys. P.17.
 - CICUREL Francine la classe de langue, un lieu ordinaire, une interaction complexe dans AILE 16 (P14-15) 1996.
 - Jean-Louis DUMORTIER Université de Liège -service de didactique des langues et littérature romaines(p-15) 1999
 - J. P Cuq, Isabelle GRUCA ? Cours de didactique du français L.E et seconde, Grenoble, presse Universitaires(P-15) 2002
 - CICUREL Francine la classe de langue, un lieu ordinaire, une interaction complexe dans AILE 16 (P14-15) 1996
 - CALVET J-P la sociolinguistique, Paris, presses universitaires de France (1999-P185)
 - Jean-Louis DUMORTIER Université de Liège -service de didactique des langues et littérature romaines(p-15) 1999
 - J.P Cuq,Isabelle GRUCA ?Cours de didactique du français L.E et seconde,Grenoble,presse Universitaires(P-15) 2002
- Thèses et mémoires :**
- BRETEGNIER, A. *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues :LA REUNION*, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat en langage et parole, soutenue le 28janvier 1999, université de La Réunion, pp,744-7445.

Annexe

1. Vous êtes : Femme / homme ?

2. Votre spécialité universitaire ?

3. Votre expérience d'enseignement dénombre

- Moins de 5 ans
- 5ans
- Plus de 5 ans

4. En tant qu'enseignant, laquelle des deux compétences vous semble-t-elle indispensable ?

Celle de l'oral / celle de l'écrit

5. Pourquoi

6. laquelle des deux compétences est selon vous plus exigeante ?

- Celle de l'oral
- Celle de l'écrit.

7. Pourquoi ?

8. Estimez-vous votre français oral ?

Oui / non

9. Pourquoi ?

10. Prenez-vous la parole en français avec vos collègues et responsables ?

- Oui
- Non
- Pas toujours

11. Pourquoi ?

12. Vous est-il arrivé de comparer votre oral à celui des autres ?

Oui / non

13. Quelle impression vous en aviez déduite ?

- Satisfaction
- Insatisfaction

14. Sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous votre français oral ?

.... / 10

15. Selon quels paramètres vous vous-êtes appuyés.....

16. Vous préoccupe-t-il ce que les autres pensent de votre oral ?

Oui / non.

17. Vous-sentez-vous plus à l'aise avec vos élèves qu'avec vos collègues ?

Oui / non / c'est pareil

18. Comment préparez-vous votre séance de l'oral ?

- Je prépare une fiche pédagogique préalable.
- Je me contente de la révision du thème.
- Au début de ma carrière je m'appuyais sur la fiche mais, ce n'est plus le cas actuellement

19. Si vous utilisez une fiche pédagogique, vous y êtes toujours attachés ?

Oui / non

20. Pendant la séance de l'oral, en lançant le sujet, vous

- Vous lisez
- Vous expliquez
- Vous débattiez.
- Vous posez des questions

21. Dans votre séance

- Vous vous attachez aux lexiques et structures fixés dans le manuel.
- Vous paraphrasez.

- Vous vulgarisez les formes.

22. Quelles contraintes rencontrez-vous en menant la séance de l'oral

- Difficultés de contenus non maîtrisés
- Difficultés de formes linguistiques non familières.
- Difficultés de vous libérer de la forme de l'écrit.
- Une autre contrainte non évoquée

23. Vos tâches seront accomplies quand vos élèves :

- Mémorisent le champ lexical du sujet abordé.
- Répètent vos structures.
- Réagissent juste pour prendre part de la situation.

24. Pour transmettre votre message.

- Vous vous contentez du code linguistique
- Vous faites recours aux codes paralinguistiques (gestuelle, mimique, dessins au tableau)
- Vous alternez les deux.

25. Le choix des moyens de code est souvent.

- Conscient
- Inconscient
- Les deux à la fois

26. En vous exprimant, vous commettez le plus

- Des fautes
- Des erreurs
- Lapsus
- Aucune

27. Si c'était le cas

- Vous vous blâmez en le faisant
- Vous l'oubliez sur place
- Vous le notez pour le remédier ultérieurement

- Vous ne vous rendez même pas compte

28. Une difficulté de l'oral est-elle l'indice

- De problème linguistique
- De problème de connaissances
- De comportement communicatif

29. Par quoi justifiez-vous vos problèmes de l'oral ?

30. Que faites-vous pour améliorer vos compétence.....

31.. Êtes-vous satisfait(e) de l'oral de vos élèves ?

Oui / non

Pourquoi ?

.....

32.. Leur arrive-t-il d'imiter votre façon de parler ?

Oui / non

33. Si oui,

- Ils reproduisent votre lexique
- Ils imitent votre prononciation
- Ils réagissent en se comportant de la même façon que vous